

**TUNNEL AUTOROUTIER DE DJEBEL OUAHCH
LA REPRISE DES
TRAVAUX CONFIEE
À COSIDER**

Page 3

**FAUX COMPTE FACEBOOK DU PREMIER MINISTRE
L'USURPATEUR
ARRÊTÉ À NAÂMA**

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 3131 | Lundi 10 juillet 2017 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

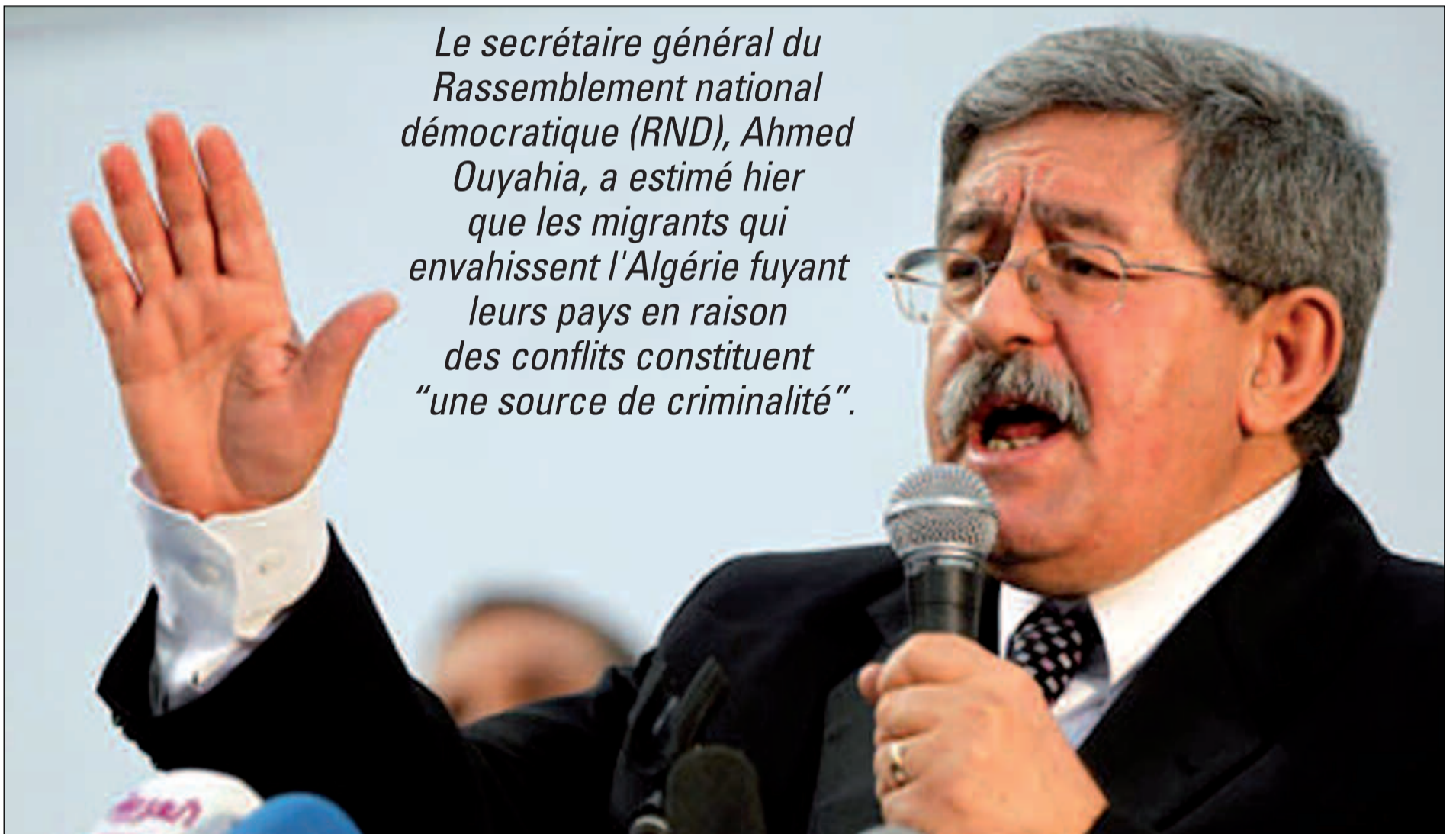
**COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL
LE CHABAB
DÉFILERA
AUJOURD'HUI
DANS LES RUES
D'ALGER**

Page 17

OUYAHIA: "LES MIGRANTS SONT UNE SOURCE DE CRIMINALITÉ"

LA CLASSE POLITIQUE S'INDIGNE

Page 3



Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, a estimé hier que les migrants qui envahissent l'Algérie fuyant leurs pays en raison des conflits constituent "une source de criminalité".

**CYBERSÉCURITÉ
L'ALGÉRIE
CLASSÉE
9^e PAYS ARABE**

Dans le dernier rapport de l'Onu sur la cybersécurité dans le monde, publié mercredi 5 juillet, l'Algérie avec un score de 0,432, se classe au 9^e rang arabe

Page 6

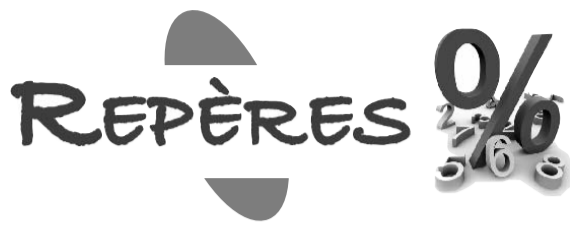
**AUGMENTATION DU PRIX DE L'EAU
AUCUNE DÉCISION
N'EST ENCORE PRISE**

Page 3

LA COMMISSION SERA INSTALLÉE PROCHAINEMENT

**LES MÉTIERS
PÉNIBLES BIENTÔT
DÉFINIS**

Page 5



13

autorisations
accordées pour le
transport de
plaisance et
tourisme.

60

hectares de forêt
ravagés par les
flammes en 24
heures
à Aïn-Defla.

67

migrants
abandonnés par
leurs passeurs dans
le désert du Ténéré.

Réception prochaine de l'extension du tramway de Constantine

Le ministre des Travaux publics et du Transport, Abdelghani Zaâlane, a souligné la nécessité de livrer, en "août 2018", la première tranche du projet d'extension du tramway de Constantine (de la station de Zouaghi-Slimane à l'entrée de la nouvelle-ville Ali Mendjeli).

La seconde tranche de ce projet qui s'étend de l'entrée d'Ali-Mendjeli à l'université Constantine 2 Abdelhamid-Mehri, sera réceptionnée "vers la fin du 1^{er} semestre 2019", a souligné le ministre lors de l'inspection du chantier d'extension du tramway à l'entrée de la nouvelle ville.

Les deux tranches de cette extension, totalisant une distance globale de 10,35 km et comprenant 12 stations, sont prévues dans un délai de 35 mois et nécessitent une enveloppe financière de 27,7 milliards DA, selon les explications données sur site par les responsables concernés.

Considérant que la rentabilité économique de ce projet est "garantie à 100%", le ministre a aussi mis l'accent sur l'importance sociale de ce projet qui raccordera le chef-lieu de



wilaya à la ville Ali-Mendjeli, permettant une meilleure mobilité des citoyens et un allègement de la tension sur le trafic automobile entre les deux villes. Au total, 24 rames supplémentaires sont en outre prévues pour cette extension et s'ajoutent aux 27 rames du tramway actuellement opérationnelles sur la ligne Benabdelmalek Ramdane-Zouaghi Slimane sur un linéaire de 8,1 km.

Incidences de l'apnée du sommeil sur les accidents de la route



Le service de pneumologie de l'EHU 1^{er}-Novembre d'Oran a lancé, avec le concours des services de médecine de travail, de la sûreté de wilaya et de la gendarmerie, une étude pour définir l'impact de l'apnée du sommeil sur les accidents de la route.

La prise en charge de l'apnée du sommeil étant une spécialité nouvelle en Algérie, peu de données sont disponibles sur sa

prévalence et son impact sur les accidents de la circulation. L'étude vise à réduire le taux de mortalité dû aux accidents de la route, avec des recommandations dont une éventuelle obligation pour les routiers professionnels de subir des contrôles médicaux pour s'assurer qu'ils ne souffrent pas d'apnée du sommeil. Les études menées dans les pays européens ont montré que la conduite à moitié endormi serait aussi dangereuse que la conduite en état d'ébriété. Dans certains pays, les maladies du sommeil est à l'origine de 30% des accidents de la circulation, précise encore le même spécialiste, ajoutant que l'objectif du travail de recherche lancé vise, entre autre, à déterminer la part de ces maladies en matière d'accidentologie. L'apnée du sommeil se manifeste par des arrêts involontaires de la respiration lorsqu'on dort. Ces pauses respiratoires durent entre 10 et 45 secondes et peuvent se reproduire plusieurs fois par heure, provoquant, à la longue, de graves conséquences sur la santé.

2^e Salon national de la dinanderie à Constantine

La deuxième édition du Salon national de la dinanderie sera organisée lundi au palais de la culture Mohamed-Laïd-El Khalifa à Constantine. Pas moins d'une trentaine (30) artisans de Constantine, spécialisés dans l'artisanat traditionnel et la dinanderie, prennent part à cette manifestation organisée par l'association "El Baha" spécialiste en matière des arts et des cultures populaires et la direction de la culture, initiatrice de l'évènement. Placé sous le slogan "Cirta le rayonnement de la civilisation". Le salon de la dinanderie, qui encourage les jeunes à verser dans l'artisanat traditionnel, se tiendra jusqu'au 23 juillet.

Cette manifestation culturelle, dont la première édition a eu un grand succès, a pour objectif notamment l'application de la stratégie du ministère de tutelle visant l'investissement dans le secteur culturel, en accordant une dimension économique à la pratique de la dinanderie, en plus de la dimension sociale qu'elle revêt et celle de la protection du patrimoine de la ville.

La dinanderie est l'un des plus anciens métiers. Il est en voie de disparition en raison de la hausse des prix de la



matière première et la réticence des gens à l'acquisition des produits artisanaux.

D
I
X
I
T

Fatma-Zohra Zerouati

"Des mesures fiscales sont prévues dans l'avant-projet de loi de finances 2018 pour renforcer la lutte contre la pollution provenant des déchets ménagers et industriels. (...) Le dysfonctionnement du recouvrement fiscal par les collectivités locales affecte la qualité de leur gestion des déchets..."

À 15 ans, il épouse une femme... de 73 ans

L'amour n'a pas d'âge. Du moins pour Selamet Riyadi, un jeune garçon de 15 ans tombé amoureux d'une femme de 73 ans. Trop jeune pour se marier, il menaçait de se suicider. Résultat, "nous avons décidé d'un mariage en privé", a raconté Cik Ani, le chef du village.

Menaçant de se suicider, l'adolescent finalement pu épouser la femme de 73 ans dans un petit village isolé en Indonésie. Célébré le week-end dernier, ce mariage religieux a enflammé les réseaux sociaux. Selamet Riyadi, est tombé amoureux de Rohaya binti Kiagus Muhammad Jakfar il y a cinq mois, quand celle-ci est venue s'occuper de lui alors qu'il avait la malaria. Fou amoureux, il a demandé en mariage cette femme divorcée deux fois. "Selamet est trop jeune pour se marier, mais nous avons fini par les marier car il menaçait de se suicider", a raconté à l'AFP Cik Ani, chef du petit village de Karang Endah, dans le sud de l'île de Sumatra. "Étant donné que le garçon est mineur, nous avons décidé d'un mariage en privé" célébré par un religieux.

"Nous nous aimons, il a dit qu'il était fou amoureux", a confié la septuagénaire à des journalistes après la cérémonie au village, dans le district de Lengkiti.

Le mariage controversé a été très commenté dans le pays après la mise en ligne d'une vidéo qui s'est répandue comme une traînée de poudre sur les réseaux sociaux. Elle montre le couple échangeant des vœux devant des membres de leur famille et des amis.

Une clôture à la frontière de l'Ukraine et de la Biélorussie... contre les sangliers

La Pologne a l'intention d'ériger une clôture à la frontière ukrainienne et biélorusse prétextant la lutte contre la peste porcine africaine, a déclaré Ewa Lech, vice-ministre polonaise de l'agriculture, citée par l'agence ukrainienne Ukrinforme. "Autant qu'on sache, la maladie évolue si rapidement chez un sanglier infecté qu'il est incapable de se déplacer rapidement sur de longues distances, encore moins de traverser une clôture", a-t-elle souligné.

Selon les estimations préliminaires, cette clôture coûterait près de 27 millions de dollars et devrait atteindre une longueur totale de 729 km.

OUYAHIA: "LES MIGRANTS SONT UNE SOURCE DE CRIMINALITÉ"

La classe politique s'indigne

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, a estimé hier que les migrants qui envahissent l'Algérie fuyant leurs pays en raison des conflits constituent une source de criminalité. Et à ceux qui critiquent l'Algérie quant à de supposées violations des droits de l'Homme dans le traitement réservé à ces migrants, Ouyahia leur rappelle que "nous sommes souverains dans notre pays".

PAR LAKHDAR BRAHIMI

Le SG du RND a souligné que des grands pays au monde ont érigé des murs pour "empêcher des étrangers sur leur sol" tout en avertissant que des pays européens sont tentés de faire de l'Algérie et des pays voisins des camps afin de freiner le flux migratoire vers l'Europe".

Le non moins directeur du cabinet à la présidence de la République qui exprimait hier, dans un entretien accordé à une chaîne de télévision privée, a, néanmoins, précisé que l'on ne demande pas à l'État de jeter ces migrants dans "le désert ou la mer mais de veiller pour que leur séjour dans notre pays obéisse à des mesures réglementaire pour que le peuple algérien ne soit pas contraint à vivre dans l'anarchie".

Le PT dénonce une campagne xénophobe

Les propos d'Ahmed Ouyahia sur les migrants africains continuent de susciter l'indignation au sein de la classe politique. "Le Parti des travailleurs est horripilé par la campagne xénophobe qui cible les migrants des pays du Sahel qui arrivent dans notre pays fuyant les guerres impérialistes et la faim", assure Ramdane Tâzibt, député et cadre du parti qui "appelle les autorités du pays à une prise en charge réelle des migrants conformément aux traditions séculaires de notre pays".

"Devant la déchéance qui frappe des familles entières dont la majorité est constituée de femmes et enfants en détresse, l'Algérie qui a été la Mecque des révolutionnaires ne saurait tourner le dos à une tragédie qui frappe nos frères africains et rappelle que la négritude n'est pas forcément liée à la couleur de la peau. Elle est en rapport avec le combat commun contre l'oppression", poursuit Ramdane Tâzibt.

Le parti de Louisa Hanoune dit saluer la

solidarité des citoyens. Il appelle "l'État à prendre ses responsabilités devant la tragédie qui frappe nos frères africains en scolarisant les enfants qui errent dans les rues des villes et villages du pays et en octroyant des permis de travail aux migrants, ce qui sous-entend une couverture sociale inexistante actuellement".

"Choquants et scandaleux" pour Amnesty International

Les déclarations du secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, au sujet des migrants subsahariens ont suscité de vives réactions d'organisations de défense des droits de l'Homme. Et celle d'Amnesty international (AI) ne s'est pas faite attendre en qualifiant les "propos tenus par Monsieur Ahmed Ouyahia à l'égard des migrants subsahariens" de "choquants et scandaleux!".

Dans un communiqué rendu public, dans l'après-midi d'hier, Amnesty international souligne que "de tels propos alimentent le racisme et favorisent la discrimination et le rejet de ces personnes" avant de rappeler à "Ouyahia que ces personnes ont fui les guerres, la violence et la pauvreté. Ils sont venus en Algérie chercher la paix et la sécurité. Il est de notre responsabilité de les accueillir, conformément aux textes internationaux signés et ratifiés par l'Algérie".

L'ONG conclut son communiqué par relever que "cette déclaration de Ouyahia intervient au moment où le premier ministre a annoncé que la présence des migrants subsahariens en Algérie sera réglementée et le ministère de l'Intérieur procède actuellement à travers les services de police et de gendarmerie au recensement de tous ces migrants".

En outre, une loi sur l'asile est en cours d'élaboration par le ministère des affaires étrangères".

La Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme (LADHH) a dénoncé



également hier une "campagne raciste et xénophobe" après les propos d'Ahmed Ouyahia sur les migrants subsahariens.

Maître Nouredine Benissad, président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme estime qu'"il faut démystifier ce phénomène".

"Non, le migrant n'est ni un délinquant, ni un criminel ou porteur de maladies. Ces gens ont fui des guerres, des atrocités pour des raisons politiques, conflits armés.

Donc, il est de notre devoir de se solidariser avec eux, de les accueillir. Certes parmi ces migrants on peut trouver des délinquants, des criminels.

Ils devront faire objet d'une procédure régulière comme on le fait avec les criminels et les délinquants algériens", souligne-t-il.

Selon Maître Benissad, "80 % des migrants viennent d'Afrique. Certains partis en Algérie ont repris à la lettre les discours politiques de quelques partis européens qui disaient que les migrants constituaient un danger pour leur pays.

Ces partis disent que l'Algérie est envahie par des migrants porteurs de maladies.

Ce qui est totalement faux", assène Me Benissad.

Le président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme note que les conventions internationales ratifiées par l'Algérie nous obligent à intégrer ce phénomène migratoire dans le cadre du respect des droits de l'Homme, mais sans être des sous-traitants des pays

européens. Pour cela, il appelle les autorités algériennes "à mettre en place un statut juridique pour les réfugiés et demandeurs d'asile".

L. B.

CONFLIT CEVITAL – PORT DE BEJAÏA

Le FFS rend ses conclusions

Après avoir rencontré la direction de Cevital et celle du Port de Béjaïa, le FFS a rendu publiques, hier, ses conclusions sur ce dossier. "Des discussions avec les deux parties, les responsables locaux du parti ont pu faire le constat de deux problèmes. Le premier est celui de l'implantation de l'usine au niveau du port de Béjaïa sur lequel le directeur du port a avancé plusieurs arguments dont celui de la saturation de l'espace portuaire. Cette question, soluble au regard des discussions avec Issad Rebrab, ne doit pas justifier l'autre problème, celui du refus de traiter et de décharger les navires transportant les équipements destinés à l'usine de trituration", explique le FFS dans un communiqué.

Selon le FFS, le patron de Cevital a proposé deux solutions. "La première est de ne pas faire de l'implantation de l'usine au niveau du port une exigence dans le cas où la surface réservée à l'intérieur du complexe ne répond pas aux exigences et normes. La deuxième solution est envisagée pour implanter l'unité de trituration dans un terrain privé acquis à l'extérieur du complexe. Cette option met fin à la polémique et elle ne justifie pas un refus de traiter et de décharger les équipements".

Concernant le stockage des équipements dans le port, les responsables du FFS affirment que "le patron de Cevital s'est même engagé par écrit à décharger et évacuer ses équipements dans un délai de 48 heures et à mettre à la disposition du port les grues nécessaires à cet effet".

R. R.

AUGMENTATION DU PRIX DE L'EAU

Aucune décision n'est prise

PAR INES AMROUDE

La demande en alimentation en eau potable (AEP) augmente naturellement en été. Elle est de près de 25 % comparativement au reste de l'année.

En ces temps de rigueur budgétaire et de diminution des ressources financières et de diminution des ressources financières, l'ADE (Algérienne des eaux) a mis au point un programme de recouvrement de ses créances qui s'élèvent à près de 40

milliards de dinars, dont 14 milliards auprès des collectivités locales.

Une commission intersectorielle présidée par le secrétaire général au ministère de l'Intérieur est installée à cet effet, tel que l'a déclaré hier le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, lors d'une réunion avec les cadres de son secteur.

Il a également été question des subventions dont celle des prix de l'eau qui

restera soutenu, selon le ministre, du moins jusqu'à l'aboutissement de la consultation nationale sur les subventions. S'il y a augmentation, elle se fera d'une manière généralisée.

Le ministre a par ailleurs souligné que tous les réseaux d'eau potable gérés par les services communaux à travers 567 communes seront pris en charge par l'ADE d'ici à deux ans.

I. A.

EN RECEVANT LES PRÉSIDENTS DU CONSEIL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS ET DU SNAPO

Le ministère de la Santé ouvre les portes du dialogue

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a reçu hier à Alger, le président du Conseil national de l'ordre des pharmaciens, Lotfi Benbahmad, et le président du Syndicat national des pharmaciens d'officine (Snapo), Messaoud Belambri, indique un communiqué du ministère.

PAR RACIM NIDAL

L'entretien entre Hasbellaoui et Benbahmad, entre dans le cadre du "cycle de rencontres de prise de contact du ministre avec l'ensemble des partenaires sociaux", précise le communiqué.



Cette entrevue a "permis d'aborder les grandes lignes de la politique pharmaceutique relatives notamment aux services de santé et à l'éducation thérapeu-

tique à l'indicateur du pharmacien d'officine, à la professionnalisation du secteur de la distribution des produits pharmaceutiques et à l'amélioration et au renforcement de l'encadrement en pharmaciens à tous les niveaux de la chaîne des produits pharmaceutiques", ajoute la même source.

D'autre part, le ministre a reçu, dans le même cadre, une délégation du Snapo, conduite par son président, Messaoud Belambri.

Cette rencontre "a été l'occasion de réaffirmer l'importance du dialogue responsable à tous les niveaux dans le cadre du renforcement et de l'amélioration des capacités de prise en charge de la santé publique", souligne le ministère.

A cet effet, "les questions relatives au renforcement du rôle du pharmacien d'officine ont été abordées dans la mesure où ce dernier joue véritablement le rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics dans la chaîne des soins", relève la même source.

R. N.

LES 10 ET 11 JUILLET

Messahel à Rome

Approfondissement du dialogue politique et de la coopération bilatérale entre les deux pays, liés déjà par des relations fortes et denses, tel est le menu à l'ordre du jour pour le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, qui doit effectuer une visite de travail à Rome dès demain lundi.

C'est ce qu'indique, dimanche un communiqué du MAE, qui souligne que la visite s'étalera sur deux jours, soit les 10 et 11 juillet.

Le MAE algérien rencontrera son homologue italien, Angelino Alfano, pour un tour de table devant préparer le terrain à la tenue de la prochaine réunion de haut niveau algéro-italienne, prévue à la fin de l'année en cours, ajoute le communiqué.

Les échanges porteront également sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun de brûlante actualité, selon la même source.

Ainsi, la situation en Libye et au Mali, la lutte contre la migration clandestine et l'extrémisme violent constitueront des axes de discussions importants de première importance entre les deux hommes.

R. N.

CONSEIL MONDIAL DE LA COOPÉRATION DOUANIÈRE

Plusieurs questions à l'ordre du jour

Le directeur général des Douanes, Kaddour Bentahar, a pris part à Bruxelles aux travaux des 129^e et 130^e sessions du Conseil de coopération douanière de l'Organisation mondiale des Douanes (OMD) sous la présidence de la Russie, a indiqué hier la Direction générale des douanes (DGD) dans un communiqué.

Plusieurs questions clés figuraient à l'ordre du jour de cette réunion tenue du 6 au 8 juillet dans la capitale belge. Il s'agit de la facilitation des échanges et le Programme Mercator de l'OMD qui vise à aider les pays membres à appliquer les dispositions de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (AFE) qui concernent la douane,

les initiatives en faveur de la sécurité, la lutte contre les flux financiers illicites, la coopération entre administrations douanière et fiscale et, surtout, les enjeux et les opportunités envisagés sous l'angle de la douane.

Les membres du Conseil ont confirmé l'importance primordiale du renforcement des capacités, de la recherche et de l'échange de renseignements et d'informations, de la collaboration entre le secteur privé et toutes les agences concernées, de l'analyse des données et de l'utilisation d'autres outils technologiques de gestion du commerce pour en arriver à une gestion plus coordonnée des frontières.

Les Directeurs généraux des services douaniers se sont accordés sur la voie à suivre, selon le secrétaire général de l'OMD.

Ainsi, les décisions "claires et pertinentes" qu'ils ont prises serviront de "fil conducteur aux programmes de travail et aux initiatives du Secrétariat et en garantiront le succès, tout en répondant aux attentes de tous les membres de l'OMD et à celles de ses partenaires mondiaux". Ces sessions ont été précédées par la réunion de coordination des directeurs généraux des douanes de la région Moyen-Orient et Afrique du nord de l'OMD (Mena-OMD) pour examiner les points inscrits à l'ordre du jour.

R. N.

VÉHICULES DE TOURISME

Les importations en hausse de plus de 5 %

PAR RIAD EL HADI

La facture d'importation des véhicules de tourisme s'est établie à 530,8 millions de dollars durant les cinq premiers mois de l'année 2017, contre 504,02 millions de dollars sur la même période de l'année 2016, soit une hausse de 5,31 %, a appris l'APS auprès des Douanes.

Par contre, la facture d'importation des véhicules de transport de personnes et de marchandises (classés dans le groupe des

Biens d'équipement) a reculé en se chiffrant à 196,4 millions de dollars contre 263,45 millions de dollars, en recul de 25,45 % entre les deux périodes de comparaison. Concernant les parties et accessoires des véhicules automobiles (classés en Biens de consommation non alimentaires), leur facture d'importation a atteint 164,1 millions de dollars contre 171,53 millions de dollars, en baisse de 4,33 %. Pour les pneumatiques neufs en caoutchouc, ils ont été importés pour un mon-

tant de 144,6 millions de dollars contre 181 millions de dollars, soit une baisse de 20,11 %. Pour rappel, sur l'année 2016, le contingent quantitatif d'importation des véhicules de tourisme a été fixé à 98.374 unités dans le cadre des licences d'importation. La facture d'importation des véhicules de tourisme avait coûté près de 1,3 milliard de dollars en 2016 contre 2,04 milliards de dollars en 2015, soit une baisse de 36,61 %.

R. E.

RELATIONS ALGÉRO-ITALIENNES

Vers une plus large coopération

Volonté de l'Italie de développer davantage ses relations avec l'Algérie. Le vice-président de la commission des Affaires étrangères du Sénat italien, Paolo Corsini, a exprimé hier à Alger la volonté de son pays de développer davantage ses relations bilatérales avec l'Algérie dans divers domaines de coopération. "Nous avons convenu de développer davantage les rela-

tions bilatérales avec l'Algérie dans de nombreux domaines notamment aux plans économique et financier", a indiqué M. Corsini à l'issue d'une audience que lui a accordée le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel. Il a déclaré aussi que cette occasion lui a permis de réaffirmer les liens d'amitié et de solidarité existant entre les peuples et gouverne-

ments des deux pays. Les entretiens ont porté aussi sur les questions de l'immigration et de la lutte antiterroriste ainsi que de la stabilité du bassin méditerranéen, a-t-il ajouté. Auparavant, M. Corsini, en visite officielle en Algérie, avait été reçu par le président du Conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah.

R. N.

LA COMMISSION SERA INSTALLÉE PROCHAINEMENT

Les métiers pénibles bientôt définis

Dans le cadre de la réforme des retraites, le gouvernement, par le biais de son ministre, prévoit de faire un geste en faveur des salariés exerçant des métiers pénibles, thème cher aux syndicats.

PAR IDIR AMMOUR

S'exprimant devant un parterre de journalistes en marge de la rencontre nationale des directeurs des structures de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) et de la Caisse nationale d'assurance-chômage (Cnac), le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a déclaré que "la commission relative aux métiers à haute pénibilité sera installée prochainement". Tout en soulignant "l'importance du travail technique et scientifique que nécessite ce dossier". Alors que les Algériens seront appelés à travailler plus longtemps pour assurer l'équilibre des régimes de retraite, le nouveau gouvernement prévoit à son tour, dans le même temps à s'attaquer à la délicate question de la pénibilité. Mais la question qui se pose : Pourquoi rebondir avec ce dossier en ce temps précis. Sachant que la majorité des travailleurs sont en vacances ? Selon les observateurs, c'est un travail de communication de prévention pour la prochaine rentrée sociale qui s'annonce chaude et perturbée. Connaissant le caractère des syndicats regroupés au sein d'une



coordination contre la révision du système de retraite, ces derniers se disent plus que jamais déterminés à aller de l'avant dans leur bras de fer avec le gouvernement. A ce titre, on peut se rappeler de la grève de deux jours observée les 17 et 18 octobre dernier, renouvelée les 24 et 25 du même mois. Ce mouvement a suscité une forte adhésion auprès des employés des secteurs adhérents... Dans la plateforme de revendications, l'Intersyndicale, qui dénonce l'exclusion des syndicats autonomes dans l'élaboration de cette loi, revendique à l'unanimité la pénibilité de leur travail et surtout la suppression pure et simple de ce projet de loi. Conscient de la situation qui

a fait couler beaucoup d'encre, le ministre appelle subtilement ses partenaires à "ne pas se précipiter concernant cette question. Il faut prendre le temps nécessaire pour la préparation de la plateforme des métiers à haute pénibilité" avant de la soumettre aux partenaires pour examen et enrichissement, a-t-il insisté. A travers cet appel, le ministre remet-il en cause le travail accompli par son prédécesseur ? L'UGTA, rappelons-le, a été désignée par l'ex-gouvernement pour s'occuper de cette tâche lors de la dernière tripartite tenue le 5 juin dernier. Le but recherché de la définition de cette liste, est l'élaboration d'un décret exécutif définissant les critères des métiers qui

seront concernés par la suppression de la retraite anticipée et sans condition d'âge. Les métiers pénibles peuvent être liés à des contraintes physiques (manutention de charges, postures pénibles), à un rythme de travail fatigant (travail de nuit, travail répétitif) ou à un environnement agressif (bruit, agents chimiques). La confection de cette liste devrait associer tous les spécialistes du monde du travail (directeurs des ressources humaines, médecins du travail, spécialistes des questions d'hygiène en milieu professionnel...).

I. A.

PROMOTEURS ANSEJ ET CNAC

L'État rééchelonne les dettes

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les dettes des promoteurs de projets Ansej et Cnac seront rééchelonnées. Il n'y aura pas d'effacement de créances pour les micro-entreprises qui sont en difficulté. Lors d'un dernier conclave avec les différents directeurs d'agences Ansej et Cnac, le ministre du Travail et de l'emploi et la sécurité sociale a indiqué que « les dettes des micro-entreprises ne seront pas effacées » et que plutôt la solution sera dans un dispositif de rééchelonnement de ces dettes. Contrairement à ce que d'autres voix ont annoncé, l'effacement des dettes est un risque que les pouvoirs publics n'ont pas voulu prendre. Selon un bilan fourni par le ministère du travail les montants des dettes concernent en 2016 plus de 11.000 micro-entreprises qui ont contracté des crédits sans les rembourser. Un autre chiffre fait estimer le taux de remboursement est de l'ordre de 75 %, un taux assez appréciable selon les différents responsables de ces structures. Mais le reste de

ceux qui ne remboursent pas seront soumis prochainement à un calendrier de paiement pour recouvrer les créances. Ces jeunes entrepreneurs qui sont pour la plupart en difficultés n'ont pas d'autres choix selon le DG de l'Ansej qui leur donne droit à être assistés pour leurs micro-entreprises. Les banques quant à elles ne font que réclamer depuis le début de l'année le reliquat de leurs crédits et mettent la pression aux jeunes pour un remboursement équitable faite de quoi, leurs dossiers seront transmis à la justice. Ils sont donc quelque 35.000 promoteurs de l'Ansej qui sont classés dans la zone de risque d'impayés. Mais vu certaines conditions de facilités de paiement, l'État aurait décidé de supprimer les pénalités dues au retard de paiement, en favorisant le paiement par tranches selon le montant du crédit. Mieux, le gouvernement sous l'autorité de Tebboune a fait savoir que pour chaque futur acquéreur une aide fiscale entre 2 et 5 ans sera accordée selon la nature du projet.

Dans une précédente édition, nous avons signalé de l'aveu de plusieurs responsables de la Cnac et Ansej que les jeunes promoteurs manquent de maturité dans leurs projets et qu'ils ne font aucune étude de marché sur les secteurs concernés. Cela se traduit par l'ampleur d'entreprises dans le secteur de transport, agro-alimentaires qui sont actuellement saturés et que l'État aurait interdit de les financer. Pour lutter contre ces carences, les autorités en charge du dossier mettent l'accent sur de nouvelles activités que les futurs jeunes entrepreneurs peuvent s'y consacrer. Les activités de la petite industrie, de la sous-traitance en manque cruel actuellement, le tourisme et l'agriculture sont les domaines de l'avenir. Les aides à l'insertion professionnelle dans ce genre de segments seront maintenues selon le ministre qui souhaite qu'il y ait maximum d'investissement.

F. A.

POUR UN CONTRAT DE PRÈS DE 300 MILLIONS DE DOLLARS

Tassili Airlines acquiert trois nouveaux Boeing

PAR CHAHINE ASTOUATI

Un protocole d'accord a été signé hier à Alger entre la compagnie aérienne algérienne publique Tassili Airlines (TAL) et le constructeur aéronautique américain Boeing pour l'acquisition de trois appareils de type 737/800.

D'une capacité de 155 sièges chacun, ces trois appareils devraient être réceptionnés

durant le deuxième semestre 2018. Ce contrat d'un montant global de 294 millions de dollars a été paraphé par le P.-dg de cette compagnie aérienne (filiale à 100 % de Sonatrach), Belkacem Harchaoui, et le vice-président de Boeing pour la région Afrique et Amérique latine, Van Rex Gallard.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence des ministres, respectivement,

de l'Energie, Mustapha Guitouni, et des Travaux publics et des transports, Abdelghani Zaâlane, du P.-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd, ainsi que de l'ambassadrice des États-Unis, Joan Polaschik.

C. A.

TUNNEL AUTOROUTIER DE DJEBEL OUAHCH

La reprise des travaux confiée à Cosider

Après plus de trois ans d'arrêt, les travaux de réalisation du tunnel autoroutier de Djebel Ouahch, entre Constantine et Skikda, viennent de reprendre. Le projet a été confié à Cosider pour plus de 8 milliards de dinars, exactement 8.929.939.355,61 DA, a-t-on appris, hier, du P.-dg du groupe public de BTP, Lakhdar Rekhroukh. "Nous avons entamé le déblayage et lancé les études pour définir le procédé de construction à adopter, qui dépendra de la nature du terrain. La reprise des travaux de creusement interviendra dans deux mois", explique M. Rekhroukh. Le délai de réalisation est fixé à deux ans. Le tunnel autoroutier de Djebel-Ouahch devra être donc achevé dans un délai de deux ans, soit en 2019.

Les travaux de réalisation de cet ouvrage étaient à l'arrêt depuis l'écroulement du premier tube de ce tunnel le 1^{er} janvier 2014. À l'époque, le groupement japonais Cojaal était en charge des travaux. La partie du tunnel qui s'est effondrée avait été ouverte au trafic routier en septembre 2013 et la deuxième partie, était en chantier.

La reprise des travaux a été retardée par les problèmes qui ont surgi entre l'Agence nationale des autoroutes (Ana) et le groupement japonais Cojaal qui a obtenu la réalisation du tronçon Est de l'autoroute Est-Ouest, entre Bordj-Bou-Arréridj et la frontière tunisienne. Le contrat de Cojaal a été ensuite résilié.

I. A.

PILLEURS D'ŒUFS DE FLAMANTS ROSES À ORAN

La conservation des forêts dépose plainte

La Conservation des forêts de la wilaya d'Oran a déposé une plainte auprès de la Gendarmerie nationale contre des individus surpris en train de piller des œufs d'oiseaux migrateurs protégés dans la Sebkhia d'El Mactaa.

PAR ROSA CHAOUÏ

C'est ce qu'a appris l'APS auprès du district de la Conservation des forêts à Arzew.

C'est suite à des informations faisant état de la présence d'individus qui procèdent au pillage d'œufs d'oiseaux migrateurs, dont des espèces protégées par différentes conventions internationales, que la Conservation des forêts a déposé plainte auprès des services de la Gendarmerie nationale, a précisé à l'APS Bouiche Cheikh.

La grande Sebkhia d'Oran, de par la richesse de sa biodiversité faunistique et floristique, a été classée par la convention internationale de Ramsar en 2001. Le site

abrite plusieurs espèces d'oiseaux migrateurs protégés tels l'érismaure à tête blanche, la sarcelle marbrée, la grèbe à cou noir, le flamant rose et la tadorne de Belon.

Ces "espèces sont considérées par l'Union internationale de conservation de la nature (UICN) comme espèces en danger", précise Ali Mahadji, un ornithologue amateur de renommée internationale, qui connaît bien les lieux.

Cet ornithologue avait donné l'alerte sur le pillage des œufs des oiseaux migrateurs au niveau de la zone humide d'El Mactaa. Ce phénomène n'est pas nouveau puisque, l'année dernière, il a surpris les pillers d'œufs à plusieurs reprises.

Ce spécialiste qui surveille le site depuis quatre années, a constaté cette saison une "nette diminution" de certaines espèces et la disparition totale d'autres. Le "pillage des œufs serait sans doute une cause de cette situation", a-t-il soutenu.

Cette année, "il n'y a plus de trace de l'érismaure à tête blanche, une espèce d'oiseau rare et protégée dans le monde entier. Une colonie de dizaines d'individus a été observée la saison écoulée", a souligné le même ornithologue.

Il a estimé que le plus alarmant dans cette situation, c'est "que les pillers ne sont pas des connaisseurs et ramassent tout ce qui leur tombe sous la main. Ces comportements mettent en danger la pérennité de plusieurs espèces, déjà rares et fragiles". L'érismaure et le flamant rose sont des oiseaux très nerveux et abandonnent leurs nids, les œufs et leurs oisillons à la moindre alerte.

Les espèces étant protégées, les pillers risquent une amende et la saisie du matériel utilisé dans leurs pratiques frauduleuses (Un véhicule utilitaire dans le cas de cette plainte), a indiqué M. Bouiche ajoutant que la "surveillance du site par les gardes forestiers sera intensifiée au cours des semaines à venir pour préserver les oiseaux et leurs œufs".

Toutefois, les spécialistes s'interrogent sur l'usage de ces œufs, indigestes pour être consommés. Le secrétaire général de l'association écologique Barbarous, Amine Chakouri, qui a observé, pour sa part, le pillage d'œufs de goélands au niveau de l'île Plane et des îles Habibas, a indiqué qu'il dispose "d'informations selon lesquelles ces œufs servent à la préparation de la pâtisserie à qualité dou-



teuse revendue à la sauvette à un prix défiant toute concurrence soit une quinzaine de dinars la pièce".

D'autres sources évoquent un trafic illégal au profit de l'industrie pharmaceutique alors que d'autres n'hésitent pas à parler de l'utilisation des œufs d'échassier dans des rituels de sorcellerie.

Les spécialistes sont unanimes à estimer que quel que soit l'usage de ces œufs, il est impératif d'intervenir pour arrêter ces agissements qui mettent la biodiversité de cette zone en danger.

R. C.

FALSIFICATION

DE FAUX BILLETS DE BANQUE

2 faux-monayeurs arrêtés à Alger

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté récemment deux suspects accusés de falsification de faux billets de banque en coupures de 2.000 DA, d'une valeur de 200 millions de centimes.

La même source précise que les services de sécurité relevant de la circonscription administrative de Draria ont traité récemment une affaire liée à la fabrication de faux billets en monnaie nationale en recourant à la falsification de documents administratifs officiels.

Agissant sur la base d'informations faisant état de l'existence d'un local offrant des prestations en informatique et dont le propriétaire se livrait à la fabrication d'une grande quantité de faux billets en coupures de 2.000 DA, les mêmes services se sont déplacés sur les lieux et ont arrêté le propriétaire du magasin et de son acolyte, en possession d'un montant global de 200 millions de centimes en coupures de 2.000 DA.

Les deux suspects ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent, qui a ordonné leur détention provisoire.

R. N.

CYBERSÉCURITÉ

L'Algérie classée 9e pays arabe

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Dans le dernier rapport de l'Onu sur la cybersécurité dans le monde, publié mercredi 5 juillet, l'Algérie avec un score de 0,432, se classe au 9^e rang arabe (après Oman, l'Égypte, le Qatar, la Tunisie, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, le Maroc et Bahreïn mais avant la Jordanie, le Soudan, la République arabe syrienne ou le Liban) et au 68^e rang mondial, c'est-à-dire à la fin du premier tiers de ce classement des pays les plus performants en cybersécurité dans le monde.

Au total, 134 pays sur 197 membres de l'Onu ont accepté de répondre à ce

sondage qui a pris en compte toutefois l'ensemble des pays dans cette étude. Cette dernière est structurée sur des points précis, notamment la présence d'un cadre légal au niveau de chaque État, de compétences techniques, d'une organisation nationale dédiée aux services de cybersécurité ainsi que l'implication dans une coopération inter-étatiques dans ce domaine.

Certains pays qui ne sont pas parmi les plus développés au monde dament le pion dans ce classement à des États puissants économiquement. Par exemple, l'Estonie, Oman ou la Malaisie se placent avant la

France qui se classe 8^e. Au niveau mondial, c'est la cité-Etat de Singapour qui est en tête, suivi par les États-Unis qui arrivent second. La Russie est 10^e, le Royaume uni 12^e et la Chine 32^e.

Selon l'Onu, la moitié des pays du globe ne dispose pas de stratégie de cybersécurité. Pourtant les deux récentes cyberattaques mondiales qui ont bloqué des institutions et des établissements sensibles (hôpitaux, sociétés, les transports en commun) ont montré l'importance d'une politique de prévention nationale cyber-sécuritaire.

R. R.

TLEMCCEN

197 surveillants de plages mobilisés

PAR RAYAN NASSIM

Pas moins de 197 surveillants de plages ont été mobilisés par la direction de la Protection civile de la wilaya de Tlemcen au titre de la saison estivale 2017, apprend-on hier de la cellule de communication de ce corps.

Cet effectif est composé de 50 agents de la Protection civile, 14 plongeurs professionnels, dont quatre venus en soutien à partir de la wilaya de Relizane et 133 surveillants saisonniers recrutés sur concours.

Ces éléments assurent la surveillance des dix plages autorisées à la baignade au niveau de la wilaya de Tlemcen. Il s'agit, entre autres, de Marsa Ben M'hidi, la plus fréquentée, Moscarda 1 et 2, Sydna Youchaa, Bider et Agla.

Pour mener à bien leurs missions, ces surveillants sont dotés d'équipements et matériels adéquats, précise-t-on, notamment, des embarcations rigides et semi-rigides pour chacune de ces plages, neuf véhicules de secours pour les évacuations, outre divers équipements de secours.

La wilaya de Tlemcen accueille, tradition-

nellement, quelque quinze millions d'estivants venant de différentes wilayas du pays, ainsi que de la communauté algérienne établie à l'étranger.

Par ailleurs, la direction de la Protection civile de Tlemcen, signale, au titre de ses interventions pour le mois de juin écoulé, cinq feux de forêt et de maquis, rapidement maîtrisés. Le dispositif de surveillance a été renforcé, ce mois de juillet, par la mise en place de la colonne mobile à laquelle se sont joints des éléments de la wilaya d'Ain-Temouchent.

R. N.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

9 morts et 31 blessés en 48 heures

9 personnes ont trouvé la mort et 31 autres ont été blessées dans 13 accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 48 heures au niveau national, a indiqué un communiqué de la Protection civile. Selon la même source, 9 cas de

décès par noyade, dont la majorité dans des zones interdites à la baignade ou classées dangereuses, ont été enregistrés durant la même période dans plusieurs wilayas du pays, dont un mort à Jijel, à Alger, à El-Tarf, à Tlemcen, à Chlef, et 2

à Boumerdès et à Mostaganem. D'autre part, 3 cas de décès dans des réserves d'eau ont été également enregistrés durant la même période, dont 2 dans un barrage à Mila, et 1 dans une mare d'eau à Djelfa.

R. N.

HALAL EXPO 2017 D'ISTANBUL

Identifier les clients et partenaires potentiels

L'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex) convie les opérateurs économiques algériens, tant publics que privés, à prendre part à la 3^e édition de l'exposition Halal Expo 2017 et la 5^e édition de l'exposition Halal des pays membres de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) prévues en novembre à Istanbul.

PAR AMAR AOUIMER

Les responsables de l'Algex soulignent que dans "l'objectif de répondre aux besoins des grandes populations musulmanes dans les pays non-musulmans en produits et services halal et développer le commerce halal dans le Moyen-Orient, en Afrique et les régions voisines, le Centre islamique pour le développement du commerce et l'Institut des normes et de la métrologie pour les pays islamiques (Smiic) organisent, en collaboration avec la société Discover Events, la 3^e édition de l'exposition Halal Expo 2017 et la 5^e édition de l'exposition Halal des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (Oci) du 23 au 25 novembre au Palais international des Congrès et des expositions Lutfi Kirdar à Istanbul (Turquie) qui est considéré comme étant le centre glo-



bal du concept Halal". Cette source ajoute que "ces deux événements seront organisés simultanément avec le Sommet Halal mondial d'Istanbul qui réunira des conférenciers de haut niveau pour discuter sur toutes les questions relatives au secteur halal dans les domaines de la nourriture et l'alimentation halal, la finance islamique, la chimie halal, la médecine et la pharmacie halal, le textile halal, la logistique halal, le tourisme halal et les cosmétiques halal".

Cette exposition, qui prévoit la participation de plus de 30 pays et attend plus de 14.000 visiteurs, s'articulera autour de l'industrie, le commerce et la consommation des produits et services halal, ainsi que les normes de certification et constituera pour les entreprises algériennes relevant de ce secteur une occasion idoine pour promouvoir leurs produits et services halal, identifier des clients et part-

naires potentiels, des marchés porteurs, nouer de nouveaux contacts, découvrir les nouvelles tendances et technologies et voir ce que offrent les concurrents, soulignent les responsables de l'Algex.

Les exportateurs algériens de produits agroalimentaires pourront trouver des créneaux importants pour sceller des contrats de partenariat et de coopération gagnant-gagnant avec des entreprises internationales.

Les exposants nationaux auront droit aux avantages et facilités octroyés par le Fonds spécial de promotion des exportations qui prévoit des subventions à hauteur de 80% concernant les frais de la billetterie aérienne et les dépenses inhérentes à l'acheminement des échantillons à exposer durant les trois jours de cette manifestation économique et commerciale.

A. A.

CIMENTERIE DE BEN-ZIREG

Lancement prochain des travaux de deux "importants" lots

Les travaux de réalisation de deux importants lots de la future cimenterie de Ben-Zireg, à une vingtaine de kilomètres au nord de Béchar, seront lancés dans le courant de ce mois de juillet, a-t-on appris du premier responsable de Saoura Ciment.

Il s'agit du terrassement du site ou seront installés les équipements de production et de la clôture du site de la cimenterie, première du genre dans la wilaya, a affirmé à l'APS Abderahmane Mebarki.

Cet important projet, dont la réalisation vise à augmenter la production nationale en ciment, dans la perspective d'un approvisionnement régulier des chantiers et autres programmes de développement des secteurs des travaux publics et du bâtiment, s'inscrit au titre des investissements lourds de l'état pour le développement de la région de Béchar.

En marge de ces travaux, le partenaire

chinois retenu procèdera à l'installation d'une base de vie pour les besoins de ses différents personnels techniques pour le montage de la cimenterie, dont le site d'implantation a été raccordé au réseau électrique et a été doté d'un forage pour son alimentation en ressources hydriques nécessaires.

Le lancement des travaux de ce projet industriel attendait la finalisation du processus de délivrance du permis de construire par les services techniques de la wilaya qui l'ont délivré vers la fin du mois de mai, selon le même responsable.

Le projet de cette cimenterie d'une capacité de production annuelle d'un million de tonnes de ciment, est le fruit d'un investissement public de plus de 34 milliards DA et s'étend sur une superficie de plus de 100 hectares, selon sa fiche technique.

Cette nouvelle entité industrielle, qui

sera mise en service en 2019, permettra le renforcement de la production nationale pour la porter à hauteur de 23 millions de tonnes/an, avaient annoncé précédemment des responsables du groupe public industriel du ciment d'Algérie (Gica), dont Saoura Ciment est l'une des filiales.

Une fois en phase de production, la cimenterie permettra la création de 600 emplois directs et quelque 800 autres indirects.

Ce projet, l'un des plus importants investissements industriels dans la wilaya de Béchar et sur lequel la population locale fonde ses espoirs de voir résorbée une partie de la demande d'emploi, permettra aussi l'approvisionnement en ciment des wilayas du sud-ouest du pays.

R. E.

MARGE BÉNÉFICIAIRE DES OFFICINES

Aucune décision de suppression de la majoration

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a affirmé qu' "aucune décision de suppression de la majoration de la marge bénéficiaire des officines sur la vente des médicaments génériques n'a été prise", ajoutant que toute décision sera prise d' "un commun accord entre toutes les parties concernées".

Dans une déclaration à la presse à l'issue de la rencontre nationale des directeurs des structures de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) et de la Caisse nationale d'assurance-chômage (Cnac), le ministre a indiqué que "des négociations sont en cours entre la Caisse nationale de la sécurité sociale des non-salariés (Casnos), la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) et les représentants des pharmaciens", ajoutant qu' "une réunion sera tenue lundi prochain" autour de cette question. Il a souligné à ce propos qu' "en cas de dysfonctionnement affectant ces équilibres financiers, les répercussions seront ressenties non seulement par les assurés sociaux et les retraités mais aussi par les pharmaciens qui bénéficient également de ce système".

Il est à noter que le Syndicat national des pharmaciens d'officine (Snapo) a protesté récemment contre la suppression de la majoration de la marge bénéficiaire des officines sur la vente des médicaments.

R. E.

M'SILA

**6.000 adultes
bénéficiaires
de cours
d'alphabétisme**

Pas moins de 6.000 personnes se sont libérées de l'analphabétisme après avoir passé les examens de niveau à travers les nombreux établissements d'alphabétisation de la wilaya de M'sila, a appris l'APS auprès de l'antenne locale de l'annexe de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA). Cette promotion d'apprenants est constituée de 90 % de femmes, plus déterminées que les hommes à sortir de ce fléau qui entrave considérablement le développement humain.

Les apprenants sont répartis sur des structures implantées dans les 47 communes de la wilaya, a également indiqué la même source, soulignant que tous les moyens humains et matériels ont été mis à la disposition des responsables de cette annexe qui compte actuellement un total de 6.000 élèves. L'année pédagogique 2016-2017 a, par ailleurs, été marquée dans la capitale du Hodna par l'élargissement du réseau des classes d'alphabétisation s'étendant aux mosquées et à certaines associations à vocation sociale, a-t-on indiqué. Depuis l'an 2000, environ 30.000 personnes, âgées entre 15 et 49 ans, ont été pris en charge dans des classes de cours relevant de l'ONAEA, dans la wilaya de M'sila.

LAGHOUAT

**1,94 MDA pour
les créances
des entreprises
de bâtiment**

Une enveloppe de 1,94 milliard DA a été mobilisée pour le paiement des créances des entreprises réalisatrices de projets d'habitat dans la wilaya de Laghouat, a-t-on appris mercredi auprès de l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI). La wilaya de Laghouat a obtenu ces financements en trois tranches pour le paiement de l'ensemble des situations de travaux engagés, concernant 114 entreprises réalisatrices, a-t-on précisé. Cette mesure vise à accélérer le rythme de réalisation des projets d'habitat, à parachever les chantiers de construction dans les meilleures conditions, et à mettre fin aux difficultés financières rencontrées par les entreprises, selon les explications de l'OPGI.

Le directeur général de l'OPGI de Laghouat, Salem Yahiaoui, a fait état, par ailleurs, de la signature dernièrement d'une convention avec l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL), en vertu de laquelle l'Office se voit confier la réalisation d'un programme de 1.200 logements. Concernant un programme de 1.000 logements de type AADL accordé à la wilaya, une tranche de 800 unités devra être réceptionnée en juillet prochain au chef lieu de wilaya et les 200 autres unités en septembre prochain à Aflou. Sur un autre registre, les créances de l'OPGI détenues comme dettes de loyers sur ses clients se sont élevées à plus de 300 millions DA, amenant l'OPGI à envisager des procédures, en majorité à l'amiable, visant le recouvrement de cet important montant.

APS

TIZI-OUZOU, RELANCE DE LA CÉRÉACULTURE

Hausse de la superficie plantée

Un regain d'intérêt pour la céréaliculture est enregistré ces dernières années dans la wilaya de Tizi-Ouzou, se traduisant par une augmentation de la superficie consacrée à la culture de céréales.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'a appris l'APS auprès de la Direction locale des services agricole (DSA). Selon le chef de service Organisation de la production et appuis technique (OPAT) Chebah Sid-Ahmed, la superficie consacrée à la culture des différents types de céréales et particulièrement du blé dur, est en hausse d'année en année. Cette saison, une superficie supplémentaire de 1.075 ha cultivée en céréales, est enregistrée comparativement à la saison 2016.

La "campagne moisson-battage de cette année concernera donc une superficie totale de 6.683 ha (toutes céréales confondues), contre 5.608 ha la saison dernière", a observé M. Chebah qui a expliqué ce regain d'intérêt des agriculteurs pour cette filière par le fait "qu'elle ne soit pas trop exigeante en main d'œuvre comparativement à d'autres dont le maraîchage".

S'agissant de la campagne moisson-battage de cette année et qui a été



lancée à la mi-juin, il est attendu la récolte d'un total de 167.075 qx de céréales grâce à un rendement de 25 qx/ha contre un rendement de 22 qx/ha, en 2016. Cette hausse du rendement est dû aux conditions climatiques favorables de cette année ou il n'y a pas eu de grêle ni de forte fluctuations de températures.

Sur les "6.683 ha de céréales, 6.620 ha sont réservés au blé dur et dont 500 ha ont été récoltés, 52 ha de blé tendre non encore récoltés, 300 ha d'orge dont 100 ha récoltés et 96 ha d'avoine, dont 10 ont été récoltés, ce qui a donné une quantité totale de 15.330 qx de céréales moissonnés depuis le début de la campagne", a-t-

il précisé.

La "céréaliculture dans la wilaya de Tizi-Ouzou, une région connue pour son relief accidenté (85 % de son territoire est zone de montagne), est pratiquée dans les quelques plaines de Draâ El-Mizan, Tizi-Gheniff et Fréha et dernièrement dans la région d'Azazga, où des agriculteurs ont relancé cette filière", a-t-on ajouté de même source.

S'agissant du parc mécanique mobilisé pour cette campagne de moisson-battage, il est composé de 28 moissonneuses-batteuses.

B. M.

BOUMERDES, LOGEMENTS FNPOS

Tirage au sort pour l'attribution de 273 unités

Un tirage au sort pour l'attribution de 273 logements, réalisés à Zemmouri à l'est de Boumerdes, dans le cadre du programme du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS) a été organisé, jeudi, à la maison de la culture du chef-lieu de wilaya, en présence des bénéficiaires et des responsables de la Caisse.

Dans une déclaration précédente à l'APS, la directrice régionale du FNPOS à Tizi-Ouzou, Mme Oulmane avait signalé que ce lot de logements ayant fait l'objet d'un tirage, s'ajoute à 200 autres unités déjà attribuées en avril 2016, sur un total de 934 logements, actuellement en réalisation à travers un nombre de communes de Boumerdes.

Elle a, également, fait part de la distribution, en septembre de la même année, de 273 unités dudit programme à Zemmouri, avant l'attribution de deux autres lots de 100 et de 130 unités du même programme, en décembre 2016, respectivement à Khmiss El Khechna et Boudouaou.

Selon la même responsable, "un programme de 500 logements FNPOS a été destiné à la wilaya de Tizi-Ouzou. Sur ce total d'unités, une centaine a été déjà attribuées, alors que 242 sont actuellement en chantier, et le reste à l'arrêt à cause de problèmes multiples



liés, entre autres, au foncier".

La caisse régionale du FNPOS a, également, destiné un programme de 500 logements similaires à la wilaya de Bouira, dont 403 unités déjà attribuées, au moment où une cinquantaine de logements est en chantier et une autre cinquantaine a été lancée en travaux en 2016.

A ce jour, la caisse régionale du FNPOS (couvrant les wilayas de Boumerdes, Tizi-Ouzou et Bouira) a accordé pas moins de 1.000 aides financières non remboursables, d'une

valeur unitaire de 500.000 DA, à des bénéficiaires de ces trois wilayas, désirant acquérir leur logement, parallèlement à plus de 1.600 autres aides, d'une même valeur, à des personnes désirant acquérir d'autres types de logements.

Les logements FNPOS sont destinés aux retraités et travailleurs actifs des secteurs publics et privé, affiliés à la Caisse nationale d'assurance sociale.

APS

MASCARA, PROJET DE RÉALISATION DE 6 BARRAGES

Achèvement des études



Les études portant sur la réalisation de six barrages, dont deux grands, ont été achevées dans la wilaya de Mascara.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'a annoncé à l'APS la direction des ressources en eau.

"L'Agence nationale des barrages et transferts a achevé deux études sur le barrage de trois oueds dans la commune d'Aïn-Fekkane d'une capacité de stockage de 90 millions mètres

cubes et le barrage de Oued-Charef, dans la commune de Zahana (30 millions m³)", a indiqué la responsable du service irrigation agricole, Aouali Ould Yarou. La direction des ressources en eau a réalisé quatre petits barrages, à savoir ceux de Oued El-Maleh à Sedjrara (1,5 million m³), de Oued Safsaf, dans la commune de Makda (3,36 millions m³), de Oued-Oung-Erras, dans la commune de Ghrouss (600.000 m³) et celui de Oued-Fergoug, dans la commune de Mamounia.

Le lancement des travaux de réalisation des barrages s'effectuera selon la priorité et la disponibilité des sommes

de financement des projets, soit progressivement tels qu'inscrits par le ministère de tutelle.

La wilaya de Mascara compte actuellement quatre barrages d'une capacité globale de 213,4 millions m³ en plus du barrage de Oued-Taht en cours de réalisation à Aïn-Farah avec un taux d'avancement des travaux de 95 % et qui sera livré la fin de l'année en cours.

La wilaya de Mascara dispose, par ailleurs, de 11 retenues collinaires d'une capacité de stockage de 3,5 millions m³ destinés à l'irrigation.

B. M.

ORAN, DISPOSITIF D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

1.273 contrats de travail résiliés en 2016

Au total 1.273 contrats de travail dans le cadre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) ont été résiliés depuis 2016 à Oran, dans le cadre de l'assainissement des listes de bénéficiaires de ce dispositif.

L'opération qui s'inscrit dans le cadre de l'application des instructions du ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale visant l'assainissement des listes de bénéficiaires du DAIP, a permis de déceler 1.273 cas de fraude depuis le lancement de l'opération en 2016, à partir desquels les contrats de travail ont été résiliés, a indiqué à l'APS la même source.

Les cinq premiers mois de l'année en cours ont ainsi vu la résiliation de 190 contrats de travail DIAP, soit 15 % du



nombre global, a-t-on ajouté. Il s'agit de demandeurs d'emploi placés au titre du DAIP et qui cumulent plusieurs fonctions, ou encore de personnes poursuivant des études universitaires. L'assainissement touche également les personnes qui occupent des postes d'emploi alors qu'ils sont

bénéficiaires de crédits auprès de l'Ansej, de la Cnac et de l'Angem, a-t-on précisé de même source.

Une fois la fraude découverte, le contrat est automatiquement résilié, a-t-on assuré.

APS

ORAN, PARTENARIAT ANEM-USINE RENAULT

Projet de signature d'une convention

Le directeur de wilaya de l'Agence nationale de l'emploi (Anem) d'Oran a annoncé la signature prochaine d'une convention avec l'usine automobile Renault pour le placement en 2018 d'un "grand nombre" de demandeurs d'emploi dans les domaines de la peinture et de la tôlerie.

"Cette convention permettra à des centaines, voire des milliers de jeunes,

d'obtenir des emplois dans l'usine Renault dans ces deux spécialités inexistantes actuellement dans l'usine", a souligné Daoud Kahloul.

Les deux spécialités de tôlerie et de peinture automobile seront intégrées à l'usine automobile de Oued Tlélat, dans une deuxième phase d'investissement.

Cette convention sera tripartite en

vertu de laquelle la direction de la formation et de l'enseignement professionnels se chargera de la formation des demandeurs d'emploi dans ces deux domaines. Une fois la formation achevée, le jeune pourra accéder directement au travail.

APS

AÏN-TÉMOUCHENT

Une centrale électrique mobile pour la zone industrielle de Tamazoura

La zone industrielle de la commune de Tamazoura sera dotée dans les prochains jours d'une centrale électrique mobile.

L'opération intervient pour résoudre le problème d'alimentation de la zone industrielle de Tamazoura en électricité suite au retard accusé dans le lancement des travaux de son aménagement.

L'opération d'acquisition et d'installation de cette centrale électrique mobile est assurée par la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDO) de la wilaya d'Aïn-Témouchent. Toutes les procédures ont été accomplies pour entamer les travaux d'installation.

La capacité productive de cette centrale mobile est de 40 mégavolts ampères devant fournir l'énergie électrique à tous les projets d'investissement en cours de réalisation au niveau de la zone industrielle de Tamazoura. Dans ce contexte, l'Agence nationale intermédiaire et de régulation foncière (Aniref) a lancé les procédures de choix de l'entreprise de réalisation qui sera chargée des travaux d'aménagement de la zone industrielle. La zone industrielle de Tamazoura, qui s'étend sur une superficie de 205 hectares, est située à proximité de la RN108 dans son tronçon reliant les wilayas d'Aïn-Témouchent et Oran.

OUARGLA

1.976 palmiers détruits par des incendies en 5 mois

1.976 palmiers ont été détruits suite aux incendies qui se sont déclarés durant les cinq premiers mois de 2017 à travers différentes palmeraies de la wilaya d'Ouargla. Le bilan relève la plus grande perte durant le mois de mai avec 721 palmiers ravagés, et la plus petite en février avec la perte de 230 palmiers.

Quelque 222 interventions ont été effectuées durant la même période pour venir à bout des incendies déclarés à travers les palmeraies de la wilaya, notamment dans les régions d'Ouargla et Touggourt, selon les services de la Protection civile qui signalent aussi 8,9 hectares de broussailles sur un linéaire de 5,9 km de brisevents ravagés par le feu. Le bureau des statistiques, des archives, de la documentation et de la vulgarisation à la direction de la Protection civile d'Ouargla fait part dans le même cadre de la perte sur la période 2007-2016 de pas moins de 47.128 palmiers suite aux incendies dans différentes régions de la wilaya. Le bilan le plus lourd des pertes de palmiers a été enregistré entre 2007 et 2010, avec une moyenne annuelle de plus de 8.000 palmiers, avant de connaître une sensible baisse ces dernières années.

Cette baisse des pertes des effectifs phoenicicoles est imputée par les services de la PC aux intenses campagnes de sensibilisation organisées pour prévenir les incendies de palmeraies, en plus de l'implication des agriculteurs et des citoyens par leur vigilance et leur respect des mesures de précaution.

APS

FRANCE

Des imams "marchent" contre le terrorisme

Une trentaine d'imams ont lancé, samedi, une "Marche des Musulmans contre le terrorisme", qui s'arrêtera dans plusieurs villes européennes pour s'achever à Paris le 14 juillet. L'initiative suscite des réserves dans la communauté musulmane.

Is ont démarré leur périple à Paris samedi 8 juillet, sur les Champs-Élysées, théâtre d'un récent attentat jihadiste. Une trentaine d'imams de différents pays ont lancé une "marche des Musulmans contre le terrorisme" qui s'arrêtera dans des villes frappées par des attentats en Allemagne, en Belgique et en France.

À bord d'un bus, les imams vont parcourir les routes d'Europe pendant cinq jours. Objectif : "Éviter la montée de la haine et des affrontements intercommunautaires, suscités par la peur des attentats et un sentiment de méfiance généralisée".

"Notre message est clair : on ne peut pas associer l'islam à ces barbares et ces assassins" qui tuent au nom d'Allah, a déclaré l'imam Hassen Chalghoumi, l'ancien imam de la mosquée de Drancy, à l'origine



de l'initiative, bien connu pour ses positions anti-islamistes et progressistes. À ses côtés, l'écrivain juif d'origine polonaise Marek Halter, naturalisé français et militant du dialogue entre les communautés religieuses.

"La peur suscitée par les récents attentats génère un sentiment de méfiance généralisée et des manifestations racistes (...). Pour éviter cette montée de la haine et des affrontements intercommunautaires, il faut agir vite", précisent les organisateurs par

communiqué. Dans *Le Parisien*, l'imam Hocine Drouiche, membre de la délégation, estimait fin juin que "la phrase que beaucoup d'acteurs musulmans répètent, 'l'Islam c'est la paix', n'est plus suffisante. Il faut agir sur le terrain pour contrer ce courant haineux, cet islam politique qui envoie un message de violence".

Première étape du voyage, Berlin, frappée par un attentat en décembre 2016. Dans la capitale allemande, des délégations représentant les pays à majorité musul-

mane se retrouveront le 9 juillet, en présence du gouvernement fédéral et de la Chancelière Angela Merkel.

Chrétiens, juifs, laïcs, gauche et droite confondues, personnalités politiques ou intellectuelles accueilleront ensuite les représentants de l'islam à Bruxelles le 10 juillet. Ils gagneront ensuite Saint-Étienne-du-Rouvray, en France, où le prêtre Jacques Hamel avait été égorgé le 26 juillet 2016.

Le bus se rendra à nouveau Paris où une prière doit avoir lieu le 11 juillet devant l'HyperCasher de la porte de Vincennes, puis devant le Bataclan. Il fera également étape à Toulouse et Nice, ou encore à Londres. Mais la présence de l'ancien imam de Drancy Hassen Chalghoumi suscite des réserves au sein de la communauté musulmane, explique *La Croix* : "Sa présence sur les chaînes de télévision, ses liens avec le Conseil représentatif des institutions juives de France sont régulièrement critiqués sur les réseaux sociaux", précise le quotidien.

Dans un communiqué commun, trois responsables musulmans - Dalil Boubekeur et Abdallah Zekri de la Grande mosquée de Paris, Amar Lasfar des Musulmans de France - ont condamné le projet.

Agences

POLOGNE

Lesh Walesa va manifester contre les conservateurs au pouvoir

L'ex-président polonais Lech Walesa, chef historique du syndicat Solidarité et Prix Nobel de la Paix, participera lundi soir à Varsovie à une manifestation d'opposition contre les conservateurs au pouvoir.

Cette manifestation est organisée pour s'opposer à la marche mensuelle conduite par Jaroslaw Kaczynski en commémoration du crash de l'avion présidentiel en

2010 à Smolensk en Russie, où son frère, le président Lech Kaczynski, a trouvé la mort avec 95 autres personnes.

Pour leurs adversaires, ces marches mensuelles, précédées d'une messe, sont utilisées par M. Kaczynski, chef du parti au pouvoir, pour mobiliser ses partisans et attaquer ses adversaires politiques centristes. Une manifestation d'opposition

analogue ayant été interrompue le mois dernier par la police, Lech Walesa s'attend à une nouvelle réaction des forces de l'ordre. Le Prix Nobel de la paix dit par ailleurs "admirer" Jaroslaw Kaczynski "comme on admire un mal éminent". Il pense aussi que si Lech Kaczynski était en vie, "il prendrait position contre son frère, car il était patriote".

BANGLADESH

Arrestation d'un fournisseur d'armes aux terroristes

La police bangladaise a arrêté un militant islamiste présumé incriminé dans l'attaque d'un café de Dacca qui avait causé en 2016 la mort de 22 personnes dont 18 étrangers, ont indiqué samedi les autorités.

L'unité antiterroriste a arrêté Sohél Mahfuz, accusé d'avoir fourni les armes utilisées lors de l'attaque de la Holey Artisan Bakery, café huppé de la capitale.

"Il a fourni les armes lors de l'incident à la Holey. Nous le recherchions déjà bien avant l'attaque", a affirmé un commissaire antiterroriste, Abdul Mannan.

L'homme de 33 ans, originaire du district de Chapainawabganj, a été arrêté avec trois associés, grâce à une dénonciation, a ajouté M. Mannan. Il s'agit du chef de la

section nord du groupe djihadiste interdit Jamayetul Mujahideen Bangladesh (JMB), accusé d'être responsable de l'attaque. Le groupe État islamique (EI) avait revendiqué cette attaque.

Sohél Mahfuz est également recherché en Inde pour son rôle supposé dans une explosion dans la ville de Bardhaman, dans le Bengale occidental, qui a fait deux morts. La police avait retrouvé une énorme quantité d'explosifs artisanaux.

Cette arrestation intervient quelques jours après que Site, le centre américain spécialisé dans la surveillance en ligne de la mouvance djihadiste, a publié un communiqué de l'EI menaçant de nouvelles attaques au Bengale occidental, au Bangladesh et en

Birmanie. Le Bangladesh est engagé dans une vaste campagne de répression contre les groupes djihadistes, responsables ces dernières années de nombreuses attaques contre des athées, étrangers et minorités. L'EI et el-Qaïda ont revendiqué plusieurs de ces attaques, mais la Première ministre Sheikh Hasina en a rejeté la responsabilité sur des groupes locaux comme le JMB. Les autorités nient la présence de tout groupe djihadiste international dans le pays. La montée de l'extrémisme islamiste pose un danger grandissant pour le Bangladesh, où le pourrissement d'une interminable crise politique a conduit à la radicalisation de l'opposition au gouvernement.

ALLEMAGNE

Nouveaux heurts entre policiers et manifestants à Hambourg

De nouveaux heurts ont éclaté dimanche matin dans les rues de Hambourg, après la fin du sommet du G20, des manifestants incendiant notamment des véhicules, a annoncé la police sur *Twitter*.

Des manifestants se sont regroupés après la clôture du sommet dans le quartier de

Schanzen, bastion local de la gauche radicale, où avaient déjà eu lieu plusieurs affrontements depuis jeudi.

Armés de bouteilles et s'en prenant à des véhicules, qu'ils ont notamment incendiés, les manifestants ont été repoussés par la police à coup de gaz lacry-

mogène et de canons à eau.

Le dernier bilan donné par la police samedi faisait état de 213 policiers blessés depuis jeudi et de 143 personnes interpellées. Le nombre des manifestants blessés n'était pas encore connu avec précision.

Agences

RWANDA

2 candidats d'opposition affronteront Kagame pour la présidentielle

Deux candidats ont été retenus par la commission électorale pour se lancer dans la course à la présidentielle rwandaise face au président sortant, Paul Kagame. L'issue du scrutin laisse tout de même peu de place au suspense.

Paul Kagame sera face à deux candidats d'opposition lors de l'élection présidentielle, le 4 août. Le président de la Commission électorale rwandaise (NEC), Kalisa Mbanda, a annoncé vendredi 8 juillet dans un communiqué la validation des candidatures de Frank Habineza, Philippe Mpayimana et Paul Kagame et le rejet de celles de trois indépendants.

Frank Habineza, transfuge du parti au pouvoir (FPR), est le président du Parti démocratique vert (PDV), petite formation d'opposition, la seule autorisée à être active. Le PDV avait été l'unique parti homologué du pays à s'opposer à la réforme controversée de la Constitution, finalement adoptée en décembre 2015, permettant à Paul Kagame de se présenter pour un troisième mandat et de potentiellement diriger le pays jusqu'en 2034. Philippe Mpayimana, 46 ans, journaliste, est un quasi-inconnu au Rwanda, qu'il a quitté en 1994 pour la RD Congo en même temps que des centaines de milliers de Hutu fuyant l'avancée du Front patriotique rwandais (FPR), qui allait mettre fin au génocide des Tutsi et prendre le pouvoir. Philippe Mpayimana a vécu au Congo Brazzaville et au Cameroun avant de s'installer en France en 2003. Il est rentré d'exil en février.

Agences

Pour une réorientation urgente de la politique industrielle

J'ai attiré l'attention, depuis plus de 5 ans, du gouvernement sur l'urgence de revoir sa politique de subventions et sa politique industrielle. Ci-joint une synthèse du rapport remis au gouvernement le 3 janvier 2013 qui reprenait une analyse en date du 11 février 2012.



Politique des subventions: source d'injustices sociales et illustration de l'économie rentière

Politique des subventions: source d'injustices sociales et illustration de l'économie rentière

U moment où le nouveau gouvernement a pour objectif de cibler les subventions supposant une large concertation sociale et un système d'information fiable en temps réel de la répartition du revenu national et du modèle de consommation, pour déterminer les couches défavorisées, tout en ne pénalisant pas les couches moyennes par un nivellement par le bas, cette présente contribution avant la baisse du cours des hydrocarbures datant de juin 2014, est une brève synthèse, d'une brûlante actualité, bien que les données datent de 2012, d'un long rapport remis à l'ancien gouvernement le 14 septembre 2012. Pour éclairer le lecteur nous n'avons procédé aucun changement de texte.

1.-L'État algérien ne doit plus généraliser les subventions

Grâce à l'aisance financière générée par les hydrocarbures, le gouvernement, au nom de la paix sociale, généralise les subventions, objet de cette présente contribution, sujet rarement abordé alors qu'il constitue une donnée stratégique pour l'avenir du pays. L'État algérien dépense sans compter, subventionne un grand nombre de produits de première nécessité, comme les céréales, l'eau et le lait, l'électricité et le carburant. En Algérie de celui qui gagne le SNMG au chef d'entreprise national ou étranger, bénéficient des prix subventionnés, n'existant pas de système ciblé de subventions. Dans son rapport en date du 18 avril 2012, la Banque mondiale fait remarquer qu'en moyenne dans le monde, 20 % des plus riches bénéficient six fois plus que 20 % des plus pauvres des subventions recommandant que les programmes d'aide sociale doivent être ciblés de manière à aider les ménages pauvres et vulnérables à y faire face.

En dehors des subventions le taux d'inflation réel dépasserait largement 10 %. Ainsi, les différentes lois de finance 2008-2012 et la loi de finance prévisionnelle 2013 proposent des mesures qui ont pour finalité de pérenniser la politique de l'État en matière de subvention des prix des produits de large consommation. Or, comme je l'ai analysé dans une contribution au quotidien français *la Tribune FR* en février 2012, "bien qu'exceptionnellement important, ce montant de près de 15/16 milliards de dollars de transferts sociaux par an, soit 10 % du PIB, est d'un impact peu perceptible au niveau de la population. Il n'est peut-être pas juste que tout le monde puisse bénéficier de certaines subventions, quelle que soit leur situation financière". Outre cette disparité dans l'octroi du soutien de l'État, il fait remarquer à juste titre l'opacité dans la gestion de ces programmes qui sont passés de 245 millions de dinars en 1999 pour dépasser les 1.200 milliards de dinars en 2011 sans qu'aucune date limite ne soit instaurée. Ainsi, se pose le problème de l'efficacité de toutes ces subventions sur le producteur local et sur le consommateur final, avec le processus inflationniste bien que compressé artificiellement par les subventions, du programme de relance économique basé sur la dépense publique donnant des taux artificiels de taux de croissance, de taux de chômage, qui nécessiteront environ 500 milliards de dollars entre 2004/2014, - 130 milliards de dollars des 286 milliards de dollars prévus entre 2010-2014 étant des restes à réaliser des projets non terminés entre 2004/2009. Les surcoûts avec parfois des abandons de projets, sont exorbitants, estimés entre 20 à 30 % pour certains projets, étant des subventions indirectes supportées par le Trésor. Comme est posé l'efficacité du programme national du développement agricole (PNDA) qui a nécessité des dizaines de milliards de dollars, (aucun bilan à ce jour) et de l'effacement de la dette des agriculteurs pour 41 milliards DA, sur la production et la productivité agricole de l'Algérie. Examinons quelques cas.

2.-Subventions du prix du pain, de la semoule et du lait

Bon nombre d'Algériens vivent dans la pauvreté se nourrissant essentiellement de pain et de lait, ce qui traduit une fracture sociale qui ne cesse de s'aggraver. Malgré l'importation massive entre 2010-2012 afin de stabiliser de dizaines de tonnes de viande rouge fraîche, de viandes congelées, de viande blanche, le prix sur le marché n'a pas sensiblement baissé, et le contrôle à l'aval uniquement sur les détaillants s'est avéré un échec, les circuits internes étant dominés par les monopoles de la sphère informelle, produit de la bureaucratie et de l'État de non Droit, contrôlant 40 % de la masse monétaire en circulation et 65 % des segments des produits de première nécessité. Selon les chiffres officiels communiqués par le ministère de la Solidarité, près d'un million et demi de familles ont eu recours au "couffin du Ramadhan" pour un montant de 5 milliards de dinars en 2012. En prenant la moyenne que chaque foyer est constitué, en moyenne, de six membres, cela donne 9 millions de personnes en situation de précarité. Le prix du pain étant subventionné depuis 1996, sans subventions, le prix de la baguette actuellement à 8,50-10 dinars – officiel – dépasserait 25 DA. Le soutien des prix des blés et du lait enregistre une incidence financière de l'ordre de 177 milliards de dinars, alors que celle de l'huile alimentaire est estimée à 5 milliards de dinars. Les subventions octroyées coûtent au Trésor public un différentiel qui reste mobile en fonction des fluctuations du prix d'achat de la matière première sur les marchés mondiaux. Toutefois, le Trésor public paie ce différentiel, quel que soit son niveau. D'une manière générale, le différentiel pris en charge par l'État pour ces produits coûte entre 2,5/3 milliards de dollars par an, ce qui représente entre 3 à 5 % de la rente pétrolière par an entre 2009-2012, selon l'évolution du vecteur prix international.

3.-Subventions des carburants, de l'électricité et de l'eau

L'Algérie est classé troisième pays où le prix du carburant est le moins cher au monde, selon une enquête réalisée par une maison de courtage française spécialisée dans la location de voitures. Avec un prix à la pompe de 0,22 euro/litre pour l'essence et 0,13 euro pour le gasoil en 2010, l'Algérie arrive derrière l'Arabie saoudite et le Venezuela. En Arabie saoudite, un des plus grands pays producteurs de pétrole au monde, l'essence coûte l'équivalent de 0,12 euro et le gasoil 0,06 euro. Au Venezuela, autre grand producteur de pétrole, le prix de l'essence est à 0,13 euro, alors qu'un litre de gasoil est vendu à 0,06 euro. La différence du prix à la pompe avec les pays voisins fait que de grandes quantités de carburants traversent quotidiennement les frontières vers le Maroc et la Tunisie, sans compter les pays riverains du grand Sud. Pour l'électricité, selon un rapport du ministère de l'Énergie, car, il faut comparer le comparable, les pays du Maghreb et non pas les pays européens dont le niveau de vie est plus élevé. La tarification algérienne tant pour la consommation des ménages que pour la consommation industrielle est la suivante: pour les clients résidentiels (ménages): Algérie: entre 2 DA et 3,20 DA/kwh selon le niveau de consommation, alors que ce prix est entre 3,45 DA et 4,94 DA/kwh en Tunisie, et entre 5,27 DA et 6,40 DA/kwh au Maroc. Une différence qui grève considérablement le budget de la SDA, les coûts de revient restant élevés par rapport aux tarifs appliqués. Sonelgaz accuse 41 milliards de dinars de pertes selon son rapport officiel de 2011. Selon le ministère de l'Énergie les subventions de l'électricité seront maintenues jusqu'en 2015 et bien au-delà de quoi décourager tout investisseur étranger dans

ce domaine rendant caduque la loi sur l'électricité et le gaz par canalisation. Le problème de la tarification de l'eau se pose à peu près dans les mêmes termes que les carburants. Son prix de cession demeure inchangé malgré des coûts croissants, problème aggravé par les déperditions du réseau de distribution (45 à 50 % de pertes, en moyenne nationale). Sur la base du prix du gaz de 0,25 dollar le million de btu, le prix de revient de l'eau atteint environ 69 DA/m³. Le prix facturé aux consommateurs varie en fonction des volumes consommés entre 16,20 DA/m³ et 24,70 DA/m³ pour les usages industriels, et entre 3,60 DA/m³ et 24,70 DA/m³ pour les usages domestiques. Le différentiel payé par l'État varie entre 34 et 53 DA environ par m³ consommé, l'investissement n'étant pas pris en compte dans les prix en vigueur du mètre cube d'eau potable. Selon le ministère, si on le répercutait, le prix réel du mètre cube reviendrait à près de 60 DA, contre 39 DA/m³ pour un prix de vente de 18 DA/m³.

4.-Subventions de la santé et de transport

Pour le système de santé, les subventions supportées par l'État sont importantes. En effet, l'hospitalisation coûte de 7.000 à 12.000 DA par jour selon les administrations des structures sanitaires, par jour et par patient. Un montant qui couvre l'intervention, les examens et les IRM. Le patient paye 100 DA pour une hospitalisation et 50 DA pour une visite médicale dans un CHU, un dispensaire ou un centre sanitaire. Dans une clinique privée le coût d'une hospitalisation dans le secteur privé varie entre 15.000 et 20.000 DA/jour; celui d'un accouchement oscille entre 35.000 et 40.000 DA et à partir de 70.000 DA pour une césarienne et le montant est largement supérieur pour des interventions pointues fluctuant entre 150.000 et plus de 500.000 dinars. Pour le transport, il n'y pas uniformité devant distinguer le transport par rail subventionné des autres moyens de transport.

Pour les autres compagnies aériennes comme Air France, Aigle Azur, Iberia, le billet Rabat-Paris varie entre 287 et 314 euros. Pour le transport routier de voyageurs, on assiste à des conflits permanents du fait du bas tarif et de la confusion de l'interprétation de l'ordonnance 95/06 et du décret 96/39 où l'on parle d'une limitation à 0,25 centimes/km pour un service de ramassage et l'autre explicite que tous les tarifs sont libres et soumis à la concurrence sauf ceux spécifiques et stratégiques, ce qui revient à dire que les subventions sont supportées indirectement, en partie, par les transporteurs privés. Selon l'Organisation nationale des travailleurs algériens (Onta) l'augmentation demandée n'excède pas les 2,6 dinars par kilomètres, en rappelant que la dernière révision à la hausse des prix des transports remonte à 1996.

5.-Subventions pour le soutien à l'emploi

Les subventions s'appliquent également au logement social où le prix du mètre carré dans les grandes agglomérations varie de 40.000 à 300.000 DA, non supportés par les bénéficiaires, ce qui occasionne un transfert de rente. Un logement social revient à l'État, selon l'endroit, entre 3 et 4 millions de dinars inclus le terrain. Pour les 100.000 logements sociaux qui ont été programmés pour 2012, l'État devrait supporter selon certains experts 30 milliards de dinars. Quant au logement promotionnel aidé d'un prix réel de 6 millions de dinars, l'État le cède à environ 3 millions de dinars. Pour l'aide à l'emploi où l'entreprise qui recrute, bénéficie d'importantes facilités financières et fiscales, d'importants abattements sur la cotisation de sécurité sociale à leur charge, soit l'équivalent de 25 % de l'assiette globale de cotisation. A titre d'exemple, pour un salaire de 15.000

DA, l'employeur ne contribue qu'à hauteur de 21 %, soit 3.000 DA seulement. 12 000 DA sont pris en charge par le Trésor public. Financées totalement sur le budget de l'État depuis 1995 les allocations familiales varient de 300 à 800 dinars par enfant. Enfin la charge financière du transport des étudiants, de la restauration et de l'hébergement des étudiants internes sans distinction ce qui se répercute sur la gestion des œuvres universitaires comme les frais de la carte d'abonnement annuel du transport universitaire d'un montant de 300 DA et le prix de la restauration, toujours fixé depuis les années 70 à 1.20 DA le repas. Qu'en sera-t-il avec plus de 2 millions d'étudiants à l'horizon 2015-2017 où uniquement pour le repas, le prix réel dépasse 500 dinars. Cela concerne également les œuvres sociales des CEM et des lycées.

6.-Pour des subventions ciblées, supposant un minimum de consensus social

La mise en place de subventions ciblées suppose à la fois une large concertation sociale loin de la pression des couches rentières et un système d'information fiable en temps réel mettant en relief la répartition du revenu national et du modèle de consommation par couches sociales posant la difficulté de l'intégration de la sphère informelle (revenus informels). Mais cela ne peut durer.

L'instauration d'une chambre nationale de compensation indépendante, permettant des subventions ciblées, par un système de péréquation, suppose un État régulateur fort, mais fort par sa moralité, des compétences, la ressource humaine riche pérenne et la démocratisation des décisions. Cela implique forcément un réaménagement profond de la logique du pouvoir algérien reposant sur les forces sociales réformatrices, le pouvoir actuel étant actuellement assis sur les couches rentières tissant des relations dialectiques avec la sphère informelle spéculative, dépensant sans compter pour une paix sociale fictive grâce aux hydrocarbures qui s'épuiseront dans 20 à 30 ans au moment où la population algérienne sera d'environ 50 millions d'habitants.

En 2012, au moment où les pouvoirs publics s'enorgueillissent des 190 milliards de dollars de réserves de change au 1^{er} septembre 2012, dont 83 % placées à l'étranger à un taux d'intérêt fixe de 3 %, rendement presque nul corrigé par l'inflation mondiale, dépassera-t-on le statu quo actuel suicidaire et changera-t-on de politique économique entre temps, pour l'émergence d'une économie hors hydrocarbures et ce pour le bien-être de l'Algérie et des générations futures, mettant fin au cancer de l'économie de la rente qui se diffuse dans la société par des subvention généralisées et des versements de traitements sans contreparties productives ? Face à la concentration excessive du revenu national au profit d'une minorité rentière, renforçant le sentiment d'une profonde injustice sociale, l'austérité n'étant pas partagée, la majorité des Algériens veulent tous et immédiatement leur part de rente, reflet du divorce État / citoyens, quitte à conduire l'Algérie au suicide collectif. En bref, les subventions généralisées sont source d'inefficacité économique et d'injustice sociale et sont l'illustration de l'économie de la rente.

*Synthèse d'un rapport remis au gouvernement par le professeur
Abderrahmane Mebtoul
le 14 septembre 2012
ademmebtoul@gmail.com*

IMZAD

Un premier coffret de CD dédié au patrimoine targui

Un coffret de cinq CD réunissant deux générations de musiciennes et de poètes de l'Imzad autour d'une première œuvre de référence, rassemblant les différents airs de ce patrimoine musical traditionnel de l'Ahaggar, a été édité récemment par l'association Sauver l'Imzad.

Intitulé *Imzad*, ce coffret, sorti aux éditions Padidou, est le premier recueil grand public dédié à ce patrimoine musical, poétique et artisanal commun à pas moins de quatre pays africains (Algérie, Lybie, Mali et Niger) et classé en 2013 sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco. L'Imzad étant une vieille monocorde plusieurs fois millénaire jouée et fabriquée exclusivement par les femmes touareg.

Ces travaux rassemblent les enregistrements de joueuses d'âge avancé ou disparues aujourd'hui, qui ont enseigné l'Imzad aux jeunes filles de la région à une époque où il ne restait que quatre joueuses en Algérie : Biyat Edaber (94 ans) qui dirige une école d'Imzad, Alamine Khoulén (82 ans), première enseignante de l'association, et Dmeyla Edaber qui a enseigné l'Imzad jusqu'à sa mort en 2009.

Le premier CD regroupe 17 pièces instrumentales du répertoire *Amghar Izlân* (père de tous les airs) qui est selon la tradition le prélude obligatoire à toute séance d'Imzad, et sert souvent d'interlude. Dans ce disque Alamine Khoulén exécute *Amghar Izlân*, *Azel Wan Medouten* (Air des terres noyées par les eaux) ou encore *Têklé N'Khorô*, un air des pas de la chamelle, alors que Biyat Edaber propose des airs d'ambiance comme *Assendjad'al* (le boiteux), *Eydi* (le chien) ou



encore *Lisân* (le cheval). Accompagné des poètes Nighat El Hoceyni et Mohamed Adjila, Alamine Khoulén propose un deuxième disque dédié aux *Izlân Wan Taggaq* (airs accompagnés de nappes vocales), aux *Izlân wan séyémin* (airs accompagnés d'hommages), des histoires vécues et transmises oralement par les poètes et rendant hommage à la bravoure des guerriers, à la beauté des femmes et à l'Imzad, ainsi qu'aux *Izlân wan sembir* des airs joués sur de longs poèmes d'amour écrits par le vieux poète Sembir.

La poésie chantée, Issiway win midden, intervient sur les 3^e et 4^e CD du coffret

La dernière partie de ce coffret est exécutée par de jeunes joueuses d'Imzad formées par des membres de l'association dont Fatima Badi (29 ans), Keltoum Hamadi (28 ans) — devenue elle-même

enseignante — ou encore Cherifa Edaber (53 ans) élève de Chtima Bouzad et aujourd'hui enseignante à Tin Tarabin (frontières algéro-nigériennes).

En 13 morceaux, les artistes reproduisent des chants de fêtes traditionnelles, chantés en intégrant des instruments comme la tazemart (flûte de l'Ahaggar) comme *Abouneyeti* (Mon enfant) chanté avec feu Meddaoui Barka à la tazemart et le poète feu Nighat Boukiyas, *Tawanass* (Une histoire) *Imahaytel* (Détourner ou éloigner d'un danger) *Dawatenni* (La joie) ou encore *Ikkaradene* du nom d'une tribu. Ce coffret est également accompagné d'un livret expliquant les différents airs enregistrés, racontant l'histoire de ces derniers et présentant les biographies des artistes ainsi que l'historique de l'association.

Le livret comporte en outre un texte sur l'importance de l'Imzad dans la société targui, en Algérie comme au Niger et au Mali, ainsi que la dimension thérapeutique

de cette musique dont la poésie retrace l'histoire des communautés targui transmise oralement depuis des millénaires.

L'œuvre, réalisée avec le concours de l'Onda (Office national des droits d'auteurs et droits voisins) et l'Onci (Office national de la culture et de l'information), est présentée dans un coffret illustré du portrait d'une targuie en costume traditionnel et le titre "Imzad" écrit en lettres d'argent évoquant le bijou traditionnel des Touareg.

Fondée en 2003, l'association Sauver l'Imzad, qui œuvre pour la sauvegarde de ce patrimoine culturel national, a d'abord rassemblé les dernières joueuses d'Imzad pour assurer la formation avant de réaliser Dar El-Imzad qui accueille les artistes et offre des ateliers de formation et d'artisanat, des espaces de création, et abrite un musée dédié à ce patrimoine, récemment inauguré.

FESTIVAL DIWAN

La 9^e édition du 20 au 23 juillet à l'Opéra d'Alger

Le 9^e Festival international de musique diwan est prévu de 20 au 23 juillet à l'opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, a-t-on appris auprès des organisateurs qui annoncent un programme alliant le diwan algérien, les musiques du Sahel, des Caraïbes et d'Amérique latine.

Cette édition prévoit de programmer sur scène le quartet jazz cubain "Omar Sosa quarteto afrocubano", qui s'est produit plusieurs fois en Algérie, ainsi que le chanteur marocain Mehdi Nassouli, promoteur de plusieurs projets de World Music, la chanteuse mauritanienne Noura Mint Selmaly, ainsi que le groupe de jazz français "Free River".

Outre ces invités internationaux, cette édition produira, comme à l'accoutumée, les trois lauréats de la 10^e édition du Festival national de musique diwan, tenu à Béchar en 2016, "Djil Diwan El Kendoussi" de la région de Kénadsa (Bechar), "Maalem Fayçal Soudani" (Alger) et "Diwane Essarab" (Tindouf).

La musique targuie contemporaine sera également au rendez-vous de cette édition avec la participation du groupe blues et Ishumar, "Tikoubaouine" de Tamarrasset.

Organisée avec le soutien de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) et l'Institut français d'Alger, cette 9^e édition, initialement prévue au Théâtre de verdure Saïd-Mekbel du Bois des arcades, a été délocalisée à l'Opéra d'Alger pour cause de "travaux d'assainissement engagés sur le site du théâtre", a indiqué le commissaire de la manifestation, Rachid Briki.

Le Festival international de musique diwan est passé d'une périodicité annuelle à biennale, après l'annulation de l'édition 2016 et la restructuration des festivals décidée par le ministère de la Culture.

Aucune tête d'affiche internationale du diwan ou de la musique gnawa n'est au programme de cette 9^e édition, élaborée "uniquement grâce à des reliquats de précédentes éditions", selon les dires de son commissaire à l'APS. Le ticket d'accès est cédé à 1.000 DA, contre 500 DA à la précédente édition.

SOUTENIR FINANCIÈREMENT LES ARTISTES

Le ministre de la Culture appelle l'Onda à y contribuer

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a appelé l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (Onda) à s'impliquer dans la promotion de la culture, engageant ses responsables à accompagner "financièrement" les artistes porteurs de projets. Le ministre qui a assisté à une rencontre interne des responsables de l'Office a engagé le directeur général de l'Onda, Sami Bencheikh El Hocine, à "soutenir les établissements

culturels en accompagnant financièrement les artistes" dans leurs projets culturels. M. Mihoubi a estimé que les recettes de l'Onda, générées par les redevances sur les œuvres exploitées, lui permettent de "soutenir les créateurs et prometteurs parmi les artistes".

Depuis 2014, l'Onda engrange annuellement près d'un milliard de dinars au titre des redevances d'exploitation des œuvres artistiques dans

les médias, selon les chiffres fournis par l'office. Interrogé sur l'ouverture du bureau extérieur de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (Ompi) à Alger, annoncée pour début 2017, le ministre a dit que les discussions avec l'organisation se poursuivaient, sans donner d'autre indication. L'Ompi, domiciliée à Genève (Suisse), est une institution qui regroupe 189 États membres. Sa principale mission consiste à protéger les

artistes des atteintes à la propriété intellectuelle.

Par ailleurs, le ministre a évoqué la prise en charge médicale des artistes pour des soins en Algérie et à l'étranger et rappelé que celle-ci s'inscrivait parmi les "priorités" de son département. Par exemple, "toutes les structures de santé relevant de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) sont mises à la disposition des artistes", a-t-il dit.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
WILAYA DE TEBESSA
NIF : N°0.000.1201.90060.70

AVIS D'UN APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 17/D.E.P/2017

La Direction des Equipements Publics de la wilaya de TEBESSA, lance un avis d'appel d'offres Ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

Opération : Aménagement et réhabilitation des établissements du cycle primaire à travers la wilaya (Programme complémentaire 2015)

- **Projet :** Réhabilitation des établissements du cycle primaire.
- **Lot n°01 :** Réhabilitation de l'école El Mostakbel à Bekkaris (Réhabilitation d'éclairage, de cuisine, des blocs sanitaires et de la cour + Peinture)
- **Lot n°02 :** Réhabilitation de :
 - Ecole Hjeddi Mohamed Ben wardi à Ghéris (Réhabilitation d'éclairage, de la loge gardiens, de la cour, du bloc sanitaire + Peinture + Travaux de menuiserie)
 - Ecole Harath Tahir à Ghéris (Réhabilitation d'éclairage, du bloc sanitaire et de la cour + Garder ceux pour escaliers)
 - Ecole Hjedal Mohamed Ben wardi à Taldjjes (Réhabilitation d'éclairage et de la cour + Revêtement + Menuiserie en bois et métallique)
 - Ecole Hjedari Youcef à Taldjjes (Réhabilitation d'éclairage et de la cour + Branchement de l'assainissement et réseau d'alimentation d'eau potable)
- **Lot n°03 :** Réhabilitation de :
 - Ecole Benouar Abdelhak à Ogha (Réhabilitation de la cour et de la toiture + Travaux divers)
 - Ecole Saouli Essayeb à Bedjez (Réhabilitation du restaurant, de la cour et du bloc sanitaire)
 - Ecole Nebahat Belgarem à Bedjez (Réhabilitation d'éclairage et de la cour)
 - Ecole Douadi Mohamed à Nazra (Réhabilitation d'éclairage, du bloc sanitaire et de la cour)
- **Lot n°04 :** Réhabilitation de :
 - Ecole Aves Essadek à Stah Gensis (Réhabilitation de la cour + Extension de la clôture + Construction d'un bloc sanitaire)
 - Ecole Noudi Barkir à Stah Gensis (Réhabilitation d'éclairage, de la cour et du bloc sanitaire)
- **Lot n°05 :** Réhabilitation de :
 - Ecole Oun Ali Centre à Oun Ali (Réhabilitation de la cour et du bloc sanitaire + Construction de la clôture)
 - Ecole Amara Mohamed à Sal Sal El Ououera (Réhabilitation d'éclairage et de la cour + Entretien d'électricité)
- **Lot n°06 :** Réhabilitation de :
 - Ecole Chawel Sahab à Bir Hokaden (Réhabilitation de la cour)
 - Ecole Hamza Boukhadra à Bir Hokaden (Réhabilitation d'éclairage et de la cour + Réseau d'assainissement + Travaux divers)
 - Ecole Melia Mohamed Euedik à Garguier (Réhabilitation d'éclairage et du bloc sanitaire + Travaux divers)
 - Ecole Bouahia Dloumi à Garguier (Réhabilitation de la cour + Réseau d'assainissement + Travaux divers)
- **Lot n°07 :** Réhabilitation de :
 - Ecole Oha Ben Nafia à Hammamet (Réhabilitation d'éclairage et de la cour + Travaux divers)
 - Ecole Bou Oun Tayeb à Hammamet (Réhabilitation d'éclairage et de la cour + Réseau d'assainissement)
 - Ecole El Hourria à Hammamet (Réhabilitation d'éclairage et de la cour + Travaux divers)
- **Lot n°08 :** Réhabilitation de :
 - Ecole Bayza Baehir à Bir Bhebab (Réhabilitation du restaurant)
 - Ecole Ben Khedim Lakhdar à Bir Bhebab (Réhabilitation d'éclairage du restaurant)
 - Ecole Premier Novembre Si à Morsot (Réhabilitation d'éclairage, du bloc sanitaire et de la cour + Travaux divers)

* Les entreprises qualifiées en Bâtiment comme activité principale (Catégorie II et plus), ayant le code des travaux d'éclairage (3331-333), ou (3332-333), et intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Equipements Publics* (DEP) de la wilaya de Tébessa à côté de la maison de culture -Tébessa.

Conformément à l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les offres doivent comporter : un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Les offres doivent parvenir sous pli principal cacheté et anonyme et ne comporte que la mention suivante :

Monsieur le Directeur des Equipements Publics
Avis d'appel d'offres N°17/DEP/2017
L'objet de l'appel d'offres :
Il a à soumettre aux services de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Le pli extérieur de l'offre devra contenir trois (03) enveloppes séparées et cachetées et bien fermées :

- **Le premier pli intérieur :** indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Un dossier de candidature ».
- **Le deuxième pli intérieur :** indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Offre technique ».
- **Le troisième pli intérieur :** indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Offre financière ».

Seront insérés dans ces offres les documents validés à la date d'ouverture des plis exigés par le cahier des charges.

- > **Dossier de candidature**
 - Déclaration de candidature signée, paraphée et datée conformément au modèle de la soumission, (selon l'annexe).
 - Déclaration de probité signée, paraphée et datée conformément au modèle de la soumission, (selon l'annexe).
 - Les statuts pour les sociétés.
 - Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
 - Copie du certificat de qualification « en cours de validité »
 - Les bilans financiers des trois derniers exercices accompagnés de document officiel attestant leur dépôt auprès des services des impôts ou une copie légalisée par le commissaire aux comptes;
 - Références bancaires (attestation de solvabilité + RUB).
 - Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.
- > **Offre technique**
 - Déclaration à souscrire signée, paraphée et datée conformément au modèle de la soumission (selon l'annexe).
 - Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n° 15-247 du 19 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
 - Cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
 - Copie du Cahier des charges initiale (un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière) signé et paraphé.
- > **Offre financière**
 - Lettre de soumission signée, paraphée et datée pendant la durée de préparation des offres.
 - Bordereau des prix unitaires (BPU) arrêtés en chiffres et en lettres signée, paraphée et datée pendant la durée de préparation des offres.
 - Détail quantitatif et estimatif (DQE) signée, paraphée et datée pendant la durée de préparation des offres.

La durée de préparation des offres :
- La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP).

Jour et heure limite de dépôt des offres :
- Les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres avant 12h00.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :
"Monsieur le Directeur des Equipements Publics"
(DEP) de la Wilaya de Tébessa à côté de la maison de culture -Tébessa.

Jour et heure d'ouverture des plis :
- L'ouverture des plis des dossiers de candidature, des offres techniques et financières se fera en séance publique le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- Cet avis est considéré comme une invitation aux soumissionnaires pour y assister.

Durée de validité des offres :
- La durée de validité des offres est fixée à quatre-vingt-dix (90) jours + la durée de préparation des offres, à compter de la date d'ouverture des plis.

Attribution et recours :
- L'avis d'attribution provisoire du marché est inséré dans les organes de presse qui ont assuré la publication de l'avis d'appel d'offres, lorsque cela est possible.

- Le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire d'un marché ou son annulation, la déclaration d'anfractuosités ou l'annulation de la procédure dans le cadre d'un appel d'offre, auprès de la commission des marchés publics de la wilaya.

LE DIRECTEUR

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT
DAIRA DE OUED MORRA
COMMUNE DE OUED M'ZI
code fiscal 9480003220064927

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N° :01-/2017

Vu le décret présidentiel 15-247 du 15/09/2015 portant l'organisation des marchés publics Le président de l'assemblée populaire communal de oued m'zi lance un avis d'appel d'offre national ouvert En vue de réaliser des travaux suivant:- REALISATION DES RESEAUX ASSINISSEMENT AVEC RACORDEMENT DE RISEAU AEP ET AMINAGEMENT EXTERIEURE DU LOTISSEMENT 100 A REMILIA COMMUNE OUEDMZI.

- A DEUX PART:
- 1- ASSINISSEMENT + AEP
- 2- VOIRIE

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics de la commune en contre reçu de paiement de la somme de 5000.00DA Les offres établies conformément aux clauses du cahier des charges doivent parvenir à trois enveloppes fermées(fichier candidature- L'offre technique - L'offre financière)et tout en enveloppe grand ferme Et anonymes l'enveloppe extérieure doit comporter la mention suivante

(avis d'appel d'offre national ouvert ETUDE LOTISSEMENT 100 -LOTS REMILIA)

La dernière heure et jour correspondre à l'ouverture des plis pour préparation des offres qui est limité 12 JOUR. de la date de la première Parution du présent avis dans la presse nationale Si ce jours correspondent à un jour ferrer ou jour de repos la date de l'ouverture des plis sera reportée Au jour qui suit

L'ouverture des plis sera public le même jour de la clôture à 14 :00 h au siège de LAPC de oued m'zi En présence de soumissionnaires

1- fichier candidature

- l'autorisation d'exécuter
- une déclaration d'intégrité

2-L'offre technique comporte

- déclaration de souscription
- déclaration de probité
- copies du registre de commerce
- copies de la CASNOS
- copies de la CNAS
- copies de la CACOBAT
- copies extraites de rôle
- copies de casier judiciaire
- copies de certificat de qualification n° 2 et plus spécialité hydrauliques .
- copies de certificat de qualification n° 2 et plus spécialité travaux publics
- copies de la liste de moyens matériels justifiés par carte grise
- copies de la liste moyenne humaine justifiée
- copie du planning prévisionnel d'exécution des travaux
- copier e certificat dépôt du bilan social en ce concerne SNS-SARL -EURLS- SPA
- copies de références professionnelles
- copies de numéro d'immatriculation fiscale

3-L'offre financière comporte

- lettre d'engagement
- bordereaux des pris unitaires
- devis quantitatif et estimatif

Les soumissionnaires resteront astreints en vigueur de leurs offres durant 111 jours à compter du premier jour du dépôt de leurs offres

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT
CONSERVATION DES FORET
B.P 1057 LAGHOUAT
N° 783 /2017

A

L'ENTREPRISE TRAVAUX CONSTRUCTION
ET HYDRAULIQUE FILALI ALI CITE NOUVELLE MOSQUEE
292/01 WILAYA DE DJELFA

DEUXIEME ET DERNIERE MISE EN DEMEURE AVANT RESILIATION

- Vu la convention N° 03/2016 en date du 22/05/2016 portant l'amenée d'Energie Electrique pour les puits du jardin botanique oasisien de Laghouat .
- Vu l'ordre de service N° 05/2017 notifié à l'entreprise en date du 14/02/2017
- Vu la correspondance N° 112/2017 en date du 24/01/2017
- Vu la correspondance N° 217/2017 en date du 14/02/2017
- Vu la mise en demeure N°687 /2017 en date du 04/06/2017
- Vu le non respect des différents engagements

L'entreprise Filali Ali est mise en demeure pour la deuxième et dernière fois pour la livraison du projet dans un délais de (07) sept jours après sa date de parution sur les quotidiens nationaux faute de quoi l'administration se réserve le droit sous aucune forme de préavis de prendre à l'encontre de l'entreprise les mesures prévus par la réglementation en vigueur, entre autre la résiliation de la convention à tort de l'entreprise.

COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL

Le Chabab défilera aujourd'hui dans les rues d'Alger

Les joueurs du CR Belouizdad, vainqueurs de la Coupe d'Algérie 2017, vont défilier aujourd'hui dans les rues de la capitale avec leur trophée pour partager leur joie avec leurs inconditionnels.

PAR MOURAD SALHI

C'est sur un bus aménagé pour cette occasion que les coéquipiers de Yahia Cherif vont brandir leur septième trophée de Dame Coupe à la grande foule dans les rues de la capitale, particulièrement à Laâquiba, le fief du Chabab. Les inconditionnels des Rouge et Blanc auront l'occasion de s'entretenir avec l'ensemble des joueurs. Les supporters du Chabab ont vécu des moments inoubliables mercredi dernier. Pour eux, ces moments resteront gravés à jamais dans l'histoire de leur équipe. La raison pour laquelle ils ne veulent rien laisser au hasard pour fêter tel qu'il se doit cet événement incontournable.

De la couleur, de la joie, de la bonne humeur, les supporters algérois ont tout prévu pour marquer l'histoire de Dame Coupe de leur empreinte. La capitale connaît une ambiance particulière ces jours-ci. Le trophée de cette fois-ci a un goût particulier pour les supporters de Laâquiba qui ont assisté à la revanche de leur équipe contre l'ES Sétif, vainqueur de la finale en 2012.



En tous les cas, les supporters du Chabab ont décoré leur quartier aux couleurs rouge et blanc et attendent avec impatience l'arrivée de la septième coupe.

La capitale entière s'était déjà mise aux couleurs du club avant même le déroulement de la finale. Ce n'est pas une surprise du moment que les supporters belouizdadiens se classent parmi les meilleurs supporters en Algérie. Ils étaient des milliers à se rendre au stade du 5-Juillet pour soutenir leur équipe dans sa mission, les gars de Laâquiba ont créé une folle ambiance dans les gradins. Cela a créé un décor merveilleux avec les banderoles et les chants de soutien à leur équipe.

L'ambiance fut grandiose par la suite puisque les inconditionnels l'ont transféré vers leur quartier. Ils ont passé des nuits blanches depuis mercredi, les fans vont se défouler tel qu'il se doit aujourd'hui avec les joueurs. Les coéquipiers

d'Abdelkader Salhi auront droit à une grande réception dans la soirée organisée par la wilaya d'Alger et le wali Abdelkader Zoukh.

Une chose est sûre, c'est le grand soulagement chez les supporters belouizdadiens qui retrouvent le sourire et croient désormais que leur équipe peut retrouver une place à la table des grands si elle continue dans ce sens.

Combien est si longue cette attente pour les supporters. Malgré toutes les difficultés rencontrées depuis l'entame de la saison, les joueurs ont toujours cru en une belle réaction. La venue de l'entraîneur marocain Badou Zaki a apporté ses fruits. Ce dernier a déjà quitté le pays et ne sera pas présent à cette cérémonie.

M. S.

COUPE DE LA CAF

2^e du groupe B, le MCA affrontera le Club Africain en demi-finale



Le Mouloudia d'Alger termine à la 2^e place du groupe B de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (Caf). Le doyen a perdu sa 1^{re} place suite à sa large défaite (4-0) concédée, ce samedi en Tunisie, face au CS Sfax pour le compte de la 6^e et dernière journée.

Cette dernière sortie de la saison pour le MCA aura été plus que laborieuse. Venus en Tunisie avec l'intention de conserver leur première place, les Vert et Rouge ont échoué dans leur quête en produisant l'une de leur plus mau-

vaise prestation. Face à un adversaire bien décidé à terminer leader de la poule B, le MCA a complètement raté son entame de match lui facilitant ainsi la tâche. En effet, il n'a fallu que 2 petites minutes aux Tunisiens pour prendre l'avantage par Firas Chaouat. Cueilli à froid, le MCA n'a jamais pu se relever de ce coup de massue reçu très tôt dans la partie. Emoussés physiquement, les camarades de Hachoud n'ont pas réussi à réagir afin de niveler la marque.

En fin de rencontre, le MCA a complètement sombré en encaissant 3 buts

en l'espace de 6 minutes. Chaouat, encore lui, a récidivé à la 86^e minute avant de voir ses compères Oussama Amdouni (90') et Ala Marzouki (92') corser l'addition. A la suite de cette première défaite dans cette phase de poules, le Mouloudia termine second avec 11 points, derrière son adversaire du jour (13 pts).

Ce sera le Club Africain

En demi-finales, le MCA affrontera une autre formation tunisienne, à savoir le Club Africain. Le match aller aura lieu le 8 septembre à Alger, tandis que la manche retour se jouera le 15 du même mois à Tunis.

La formation tunisoise, où évoluent les deux Algériens, Mokhtar Belkheiter et Brahim Chenihi, s'est qualifiée après avoir étrillé Kampala City d'Ouganda 4 à 0 lors du match joué au Stade olympique de Rades, une victoire qui lui a permis de rester en tête de la poule A avec 12 points.

ESS

Lyès Sidhoum première recrue

Le champion d'Algérie qui vient de rater l'occasion de réaliser le doublé en perdant la Coupe, entame la nouvelle saison avec une première recrue. Le président Hassan Hamar a posé avec Lyes Sidhoum, 27 ans, défenseur de l'USM Bel Abbès qui a signé un contrat de 30 mois avec l'ES Sétif. Le natif de Nedroma a débuté sa carrière à Tlemcen où il a évolué durant 5 ans avant de rejoindre le CR Belouizdad durant une saison et évoluer, enfin, à l'USM Bel-Abbès en 2016/2017.

WORLD GRAND PRIX
POULE B3

2^e défaite de rang pour les Algériennes

Les volleyeuses algériennes ont été battues par leurs homologues françaises, sur le score de 3 sets à 0, ce samedi à Yaoundé (Cameroun), à l'occasion de la 2^e journée du Grand Prix mondial féminin (poule B3).

La première confrontation de l'histoire entre l'Algérie et la France, au Grand Prix mondial féminin, est revenue aux Françaises. Compte tenu de la différence de niveau entre les deux équipes, les protégées de Nabil Tennoun n'ont pas fait le poids contre un adversaire d'un calibre supérieur.

C'est donc sans surprise aucune que cette partie s'est déroulée dans un seul sens. Quand bien même les camarades de la capitaine d'équipe algérienne, Kahina Chettout, ont essayé d'opposer un semblant de résistance, l'issue finale ne faisait guère de doute. Le premier set a été bouclé en 22 minutes sur le score de 25 à 14. Le second a été encore plus expéditif 25 à 11 (19') alors que le troisième est dernier set s'est soldé sur le score de 25 à 19.

Il s'agit de la 10^e défaite de suite du six national dans cette compétition. La dernière victoire remonte au 3 juillet 2015 contre l'Australie (3-2).

Vendredi, l'Algérie a essuyé son premier revers dans ce tournoi après avoir été dominée par le Cameroun (3-0), pays organisateur. La 3^e sortie des Algériennes aura lieu ce dimanche à 16h face au Venezuela.



Offres d'emplois

<p>Référence : Emploipartner-1406 Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management. D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes. D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution Evalue le positionnement de la société sur le marché, Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché, Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes, Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...) Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication, Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...) Veille à la diffusion des supports d'information, Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire... Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles, Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner Pilote et met en œuvre la politique commerciale Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale... Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client Elabore les stratégies de ventes offensives Assure la mise en œuvre des techniques de ventes Met en place un réseau de distribution Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire Développe et suit les grands comptes Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs 	<ul style="list-style-type: none"> Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste 10 ans d'expérience Sens de communication Capacité de négociation et de persuasion Force de persuasion Rigueur, adaptabilité et mobilité Compétences managériales Sens de l'analyse Raisonnement inductif et déductif Doté d'esprit positif et créatif Focalisé sur les résultats grande résistance à la pression Capacité de détecter et de gérer les problèmes Maîtrise du français et de l'outil informatique Discrétion élevée et intégrité morale <p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Kouba 	<ul style="list-style-type: none"> Expérience sur un poste similaire souhaitée Dynamique disponible <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : emploipartner- 1409 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: <ul style="list-style-type: none"> Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ; Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services. Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise. Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services. Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise. Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations. Supervise et contrôle la gestion des agences. Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes. Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise. Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus Maîtrise parfaite de l'outil informatique Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire. <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger 	<p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger. <p>Référence : emploipartner- 1412 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES</p> <p>Descriptif de poste:</p> <ul style="list-style-type: none"> Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis Commercialiser la prestation transport logistique. Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers) Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités... Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division Veille permanente de la concurrence au niveau local et national Reporting... <p>Capacités et expérience souhaitées:</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum Formation en logistique internationale ou commerce international Au minimum 2 ans d'expérience Persévérance, bon relationnel Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande. <p>Lieu du travail:</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : Emploipartner-1404 Poste : Emploi Partner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES</p> <p>Missions:</p> <ul style="list-style-type: none"> Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise Analyse financière régulière. Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe, Suivre les facturations, le recouvrement, Assurer le reporting mensuel/budget, Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés, Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise, Autoriser le paiement des fournisseurs Suivi de la gestion des stocks <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Expérience requise Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée <p>Diplôme requis</p> <ul style="list-style-type: none"> Licence en finances <p>Compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence) Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne) Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques) Très bonnes connaissances en finances D'excellentes compétences interpersonnelles Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité Aptitude aux présentations fréquentes Aptitudes à la communication verbale et écrite, Capacités de définir des priorités et respecter les délais Très bon sens de l'organisation, Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement Excellent niveau dans la résolution des problèmes Compétences en informatique <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA. <p>Référence : emploipartner- 1407 Poste : Emploi Partner recrute pour - Red FabriQ – UN INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT .NET</p>
---	--	---	--

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

Cuisine

Feuilletés poivron-tomate- oignon



Ingrédients

Pour la farce

3 oignons émincés en lamelles
2 tomates coupées en dés
2 poivrons grillés, pelés, épépinés et coupés en lamelles
Sel, poivre
Huile d'olive
1 c. à café de paprika

La pâte

500 g de farine
1 tasse d'huile d'olive
Sel

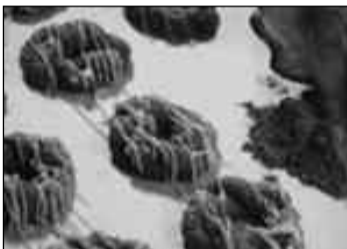
Préparation

Verser la farine dans un récipient avec l'huile et le sel, bien sabler entre les mains jusqu'à absorption complète du corps gras. Mouiller doucement en pétrissant jusqu'à ce que la pâte devienne lisse et assez molle. Former des petites boulettes, laisser reposer.

Faire revenir les oignons ajouter la tomate, assaisonner et laisser cuire doucement puis ajouter les poivrons, saupoudrer de paprika continuer la cuisson toujours à petit feu jusqu'à absorption de toute la sauce. Laisser refroidir

Reprendre la pâte faire des abaisses fines, couper des cercle à l'aide d'un bol mettre un peu de farce plier la pâte en deux de façon qu'elle forme une demi lune bien souder les morceau avec les doigts Former de beaux chaussons, badigeonner de jaune d'œuf. Cuire au four à feu moyen.

Sablés tressés



Ingrédients

100 g de beurre ramolli
100 g de sucre semoule
1 œuf
225 g de farine
25 g de poudre de cacao.

Décoration

100g de chocolat blanc.

Préparation

Dans un récipient, fouetter au batteur le beurre, le sucre et l'œuf jusqu'à l'obtention d'une substance crémeuse. Ajouter progressivement la farine, le cacao et bien pétrir. Couvrir le récipient et mettre au réfrigérateur pendant 15mn.

Former des minces bâtonnets de pâte, tresser chaque bâtonnet puis souder ses deux extrémités pour former un anneau. Disposer les gâteaux dans une plaque huilée et farinée. Mettre dans un four préchauffé à (190°C) et faire cuire de 15 à 20mn environ. Sortir du four les gâteaux et laisser refroidir.

Faire fondre le chocolat blanc au bain-marie et le mettre dans un petit sac de congélation. Percer un angle et presser pour dessiner des fines lignes pour décorer les gâteaux.

Certains aliments peuvent avoir un bon effet sur notre santé et notre bien-être. Pour vous soigner avec le contenu de votre assiette, voici un petit résumé des aliments bons pour la santé et pour la bonne humeur.

Oméga 3 et poissons gras

Les poissons gras renferment des oméga 3. Ces graisses rentrent dans les membranes qui entourent nos cellules nerveuses. De récentes études montrent que le manque en oméga 3 contribue aux troubles de l'humeur et à la dépression.

Certes, on ne résout pas le problème de la dépression exclusivement avec des oméga 3 mais éviter les carences favorise l'équilibre nerveux. Manger deux fois par semaine des anchois, des sardines, ou du thon est suffisant.



Magnésium, fruits et légumes secs

Les fruits et légumes secs sont parmi les aliments les plus concentrés en magnésium, un sel minéral rarement présent dans notre alimentation.

Une carence en magnésium peut expliquer l'anxiété ou la nervosité de certaines personnes.

Le stress entraîne un déficit

en magnésium qui, à son tour, aggrave les effets du stress : c'est un véritable cercle vicieux. Privilégier le plein de magnésium naturel. On le trouve notamment dans les légumes secs, les coquillages, les fruits secs du type noix de cajou et amandes, le chocolat noir, les aliments céréaliers complets. Les aliments les plus riches en magnésium sont aussi riches en

cuivre, un oligo-élément responsable de la libération de neurotransmetteurs qui favorisent la bonne humeur.

Vitamine C, fruits et légumes frais

Les fruits et légumes sont nos garants exclusifs de vitamine C, la vitamine la plus connue qui renforce nos défenses immunitaires et participe à la production des hormones du moral, la noradrénaline et la dopamine.

Il est donc important de manger chaque jour un agrume, des fraises, du chou, des épinards, du fenouil ou du poivron. Et de parsemer les plats, d'herbes fraîches et de jus de citron.

Sucre et chocolat

Les glucides, plus connus sous le nom de sucres, sont le carburant essentiel de l'organisme, et le seul utilisable par notre cerveau. Un repas riche en glucides favorise une forte concentration cérébrale en sérotonine, substance du bien-être qui vient à manquer quand on est déprimé. Voilà pourquoi les aliments sucrés nous font cra-

UN JARDIN AUX COULEURS DU SOLEIL

Planter les tournesols

Le tournesol est originaire d'Amérique du Nord. Le mot tournesol (de l'italien tornasole : qui tourne avec le soleil).

Il est cultivé pour la production d'huile et d'aliments mais aussi pour les bouquets de fleurs.

La fleur

La fleur est simple ou double du jaune vif au rouge.

Elle éclot à partir de juin ou juillet.

Plantation et multiplication

Le sol devrait être riche. On enfouit du fumier avant le semis

La multiplication s'effectue par graines. Les graines se récoltent en septembre.

Culture et entretien :

Les tournesols se plaisent à la chaleur. Exposition: soleil ou mi-ombre.

En pot : l'arrosage doit être fréquent et copieux pendant la période de croissance.

En terre : arroser de temps à autre lorsqu'il commence à flétrir. Il est relativement résistant à la sécheresse.

Fertilisation : azote et potasse pendant tout le cycle.

Ennemis et maladies

Limaces et escargots lorsqu'il vient de germer. Ils



sont très friands des jeunes pétales de fleurs

Sensible au mildiou en fin de saison lorsqu'il y a de l'humidité.

En cuisine

Plante très utilisée pour la fabrication d'huile. Chaque graine contient 40 % d'huile.

On consomme aussi les graines grillées et salées.

Astuces

Pollinisation des arbres fruitiers



Les fleurs de beaucoup de cerisiers ne peuvent pas être fécondées par leur propre

pollen. Plantez une variété pollinisatrice à proximité. Idem pour les pruniers et

certaines poiriers.

Contre la mouche de la



carotte

En été, la larve de cette mouche creuse des galeries

dans les racines et peut réduire



à néant votre production. Il faut absolument traiter le sol sur le semis.

Cultiver les radis...

Vous pouvez les cultiver de mars à début septembre. Pour

cela, faites des semis



successifs. Les plantes ne doivent pas manquer d'eau si vous n'aimez pas les radis trop piquants

Mots Fléchés N°3303

augmentations petits creux	interpellerais séchés	porteur de blason timon de charrie	condamnées expérimentera	éponges	tête-en-l'air pronom masculin	arro-sages espion de Louis XV
se vanter (se)				petit voilier petit aluminium		
ennuée			réceptient bien aiguës		page des titres préposition	
immaculé variétés d'arbres		partie d'usine fais du mal		mention au dos du chèque précieux		teintais en brun
s'occu-pait (s')	se rebeller loua un navire		vieilles habitudes oublieux		là équidés sauvages	
nacré bons coups d'envoi			noyau terrestre immatriculé		nul bouddha chinois	partie de décennie creux du thorax
c'est l'astate métal de soudeur		taux excessif singeras	contenais tissu de couleur		thymus du veau peu sensible	jeûne
pièce de viande	gentil félin accepte-rais		grandes quantités trou de face	tentative délice de cabot		parures féminines
inscri-rons		arçon du physicien dressera		oui mais d'antan éclos	temps de moisson vendrai	
saillie				très poilue tondre	ferme dérabé	
atelier de répa-rations	écarteur de plaie acide		traîna-ser feuille de livre			siècle de société blonde de rub
maison exotique hurle-ment		fondera rêve d'avare	pièce de turbine desti-nation			rappor-teur de ragots
défriche-raient		écarlate			titre légal	

SUDOKU	N°3303	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHES 3302
---------------	---------------	------------------------	------------------------------------

	7			1	6			
		5				2		6
			9				1	8
	1	2			8			
8		3				1		2
			4			8	3	
3	2				7			
6		9				5		
			6	9				2

2	4	6	3	7	9	8	1	5
3	9	5	2	1	8	6	4	7
8	1	7	5	6	4	9	3	2
1	8	2	4	5	7	3	6	9
7	5	4	9	3	6	1	2	8
6	3	9	8	2	1	5	7	4
5	7	8	6	4	3	2	9	1
9	6	1	7	8	2	4	5	3
4	2	3	1	9	5	7	8	6

■ F ■ E ■ E ■ C ■ P ■ P ■ A
CREPUSCULAIRES
■ AVERTIRAS ■ ONT
AGILE ■ TASSE ■ CR
■ MELERA ■ SEPARA
PERE ■ AIDERA ■ AL
■ N ■ RESTERONS ■ E
STRASS ■ GANDINS
■ AISSEAU ■ TATA ■
TIC ■ ERRES ■ GENA
■ ROC ■ ETRAVE ■ TU
DECLIN ■ PUR ■ PIS
■ HEREDITAIRES
CREME ■ ARAIRE ■ I
■ ARE ■ AMES ■ RUDE
FLANEREZ ■ BAVER
■ E ■ TRIS ■ MODERE
ANA ■ OS ■ PALI ■ AS
■ TISSERAS ■ OST ■
CIME ■ NUI ■ ANIER
■ RECITERONS ■ SU

Le blob, un organisme qui fascine les scientifiques

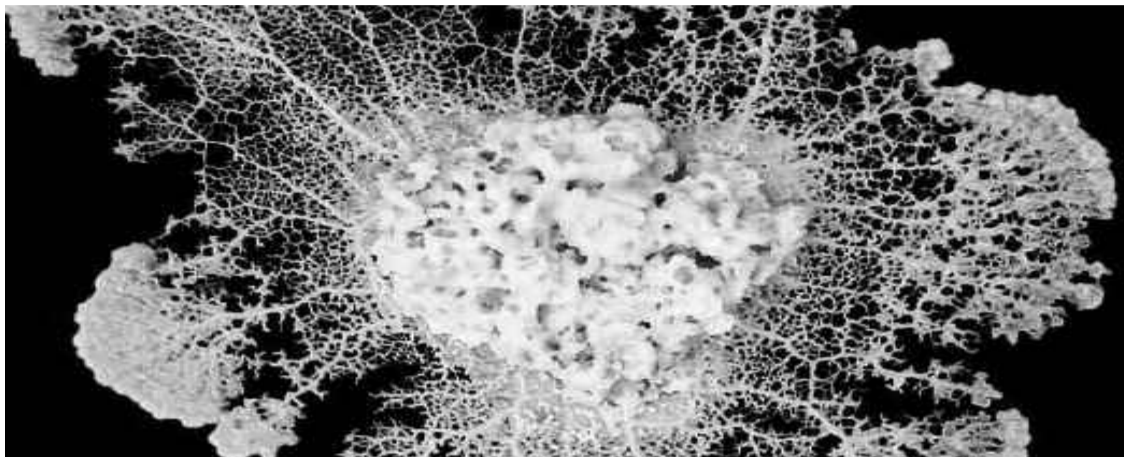
Avec son aspect de grosse éponge visqueuse, cet organisme est probablement l'un des plus extraordinaires découverts par les scientifiques.

Son nom : Physarum polycephalum ou plus simplement le "blob" en référence au film de science-fiction éponyme sorti en 1958. Composé d'une seule cellule, cet organisme n'est ni un animal, ni un végétal, ni un champignon. Pourtant, il présente des caractéristiques similaires à chacune de ces branches de la classification. Face à une telle étrangeté, les scientifiques ont classé le blob dans la catégorie des protistes, un groupe très hétérogène qui constitue une sorte de fourre-tout des organismes inclassables. D'après Audrey Dussutour, chercheuse au CNRS et spécialiste du blob, Physarum

compterait un millier d'espèces aux formes et couleurs variées.

Une seule cellule pour une masse gigantesque

C'est en 1973 que cet organisme est arrivé sur le devant de la scène lorsqu'une habitante du Texas a découvert une monstrueuse masse spongieuse dans son jardin. Effrayée, la femme a appelé les pompiers qui ont brûlé le blob... sans résultat : plusieurs heures après, la masse avait doublé de volume! Ce champignon gluant peut couvrir jusqu'à 10 mètres carrés de surface. Le blob se déplace tranquillement dans les sous-bois à raison d'environ un centimètre par heure. Ceci lui permet de partir à la recherche de nourriture - des champignons qu'il engloutit avant de les digérer - mais aussi de partenaires pour se reproduire. D'après les scientifiques qui l'étudient, il existe chez lui 221 sexes différents... Le blob est immortel ou presque. Il ne craint pas le feu, ni l'eau, il est même



découpable. Si vous le divisez en plusieurs morceaux, l'organisme est capable de cicatriser en deux minutes et de reformer une seule masse. Plus étonnant, si le blob n'aime ni la lumière, ni le manque de nourriture, il a trouvé un moyen d'y faire face. Lorsque les conditions environnementales ne sont pas propices, l'organisme va se mettre à sécher pour former ce que les spécialistes appellent un sclérote, une sorte d'état dormant dans lequel le blob peut rester des années jusqu'à ce que la situation redevienne favorable

pour lui permettre de poursuivre sa croissance exponentielle. Ces extraordinaires capacités ne s'arrêtent pas là. Depuis plusieurs années, Audrey Dussutour et ses collègues du Centre de recherches sur la cognition animale ont mené différentes expériences sur le blob. Des tests qui ont permis de découvrir que même en étant dépourvu de cerveau, l'organisme est capable de résoudre des problèmes et même de se souvenir. Les expériences ont consisté à lui poser différents types de problèmes tels que des labyrinthes.

Les chercheurs ont constaté qu'il est tout à fait capable de s'en sortir. Mieux, il est doté d'une sorte de mémoire externe qui lui permet de savoir où il est déjà passé grâce à du mucus qu'il laisse traîner derrière lui. D'autres tests ont permis de découvrir qu'il peut établir des réseaux très efficaces et adapter parfaitement son régime alimentaire. Il est également capable de transmettre ses apprentissages à un congénère en fusionnant avec lui. Et les recherches sont loin d'être terminées...

Razana, un crocodile préhistorique aux dents de T-rex



Avis aux amateurs de dinosaures et autres découvertes préhistoriques, c'est une trouvaille tout à fait fascinante que vient de révéler un groupe de paléontologues franco-italien. Dans le bassin de Mahajanga à Madagascar, les restes fossilisés d'un redoutable prédateur vivant il y a 163 millions d'années sont

sortis de terre. Surnommé "Razana", le monstre aux allures de crocodile géant avait déjà fait parler de lui en 2006, lorsque des dents et mâchoires fossilisées avaient été retrouvées. A cette époque, des spécialistes avaient identifié l'animal comme étant d'un nouveau genre, un nouveau type de reptile de Madagascar

datant de la période du Jurassique. Des restes crâniens ont permis aux chercheurs de reconstituer au mieux le portrait-robot de l'animal préhistorique.

Des dents tranchantes de 15 centimètres

Le spécimen a été nommé Razanandrongobe sakalavae, ce

qui signifie "ancêtre de lézard géant de la région de Sakalava". Selon les scientifiques du Muséum d'histoire naturelle de Milan et du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse, l'animal, long de 7 mètres pour une masse frôlant la tonne, avait de quoi faire frémir le mythique Tyrannosaurus rex, connu jusqu'ici comme l'un des plus grands prédateurs. Les fossiles révèlent en effet que la créature était dotée de dents tranchantes de 15 centimètres de long à l'image du T-rex, indiquant qu'elle utilisait probablement ses puissantes mâchoires pour dévorer la viande à même les os et croquer des tissus coriaces telles que des tendons. En outre, le prédateur était doté de dons aquatiques tout comme de la capacité de marcher sur terre. Avec un crâne plus profond et des jambes plus puissantes que les crocodiles modernes, ce prédateur du Jurassique avait une posture beaucoup plus élevée qu'aujourd'hui, ce qui le rendait encore plus imposant.

"Razana" pourrait bien avoir été la terreur de l'époque pour la faune malgache, s'imposant même à la première place de la chaîne alimentaire. Jusqu'ici, il était difficile pour les paléontologues de retracer les origines du prédateur. Était-il un membre de la famille des théropodes, à l'instar du T-Rex, ou bien se rangeait-il plutôt du côté des crocodylomorphes, comme les crocodiles que l'on connaît aujourd'hui? Les chercheurs ont aujourd'hui tranché : "Razana" appartient à la famille des notosuchiens. Ce groupe de crocodylomorphes réunissait des animaux aux caractéristiques assez variées allant de spécimens avec un corps crocodylien à des espèces affichant une sorte de carapace comme les tatous actuels. D'après les scientifiques, R. sakalavae serait le plus vieil exemple connu à ce jour de ce groupe, dépassant de 42 millions d'années le précédent tenant du titre.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

POMPE À AIR

Inventeur : Otto von Guericke

Date : 1650

Lieu : Allemagne

La pompe à air, ancêtre de la pompe à vide, consiste en un piston, un cylindre et un clapet anti-retour, conçue pour extraire l'air dont les effets du vide dans de nombreuses expériences. Guericke démontra la force de la pression atmosphérique avec des expériences spectaculaires.



ASTÉRIX ET LA SURPRISE
DE CÉSAR

20h55

Obélix s'est épris de la belle Falbala. Mais cette dernière file le parfait amour avec l'athlétique Tragicomix. Pendant ce temps, à Rome, se préparent les jeux du Colisée à la gloire de César, qui s'apprête à être recouvert de cadeaux. C'est du moins ce que promet Caius Obtus qui voudrait faire le plus beau de tous les présents à l'empereur. L'idéal serait de lui remettre l'un de ces irréductibles Gaulois qui narquent les garnisons romaines. Justement, Falbala et Tragicomix sont capturés par des légionnaires. Obélix entraîne Astérix avec lui afin de leur porter secours.

THE PRINCE



20h55

Paul vit avec sa fille Beth. Cet ancien tueur de Las Vegas, qui était autrefois surnommé Le Prince, a décidé de mettre un terme à sa carrière criminelle et travaille désormais comme garagiste. Mais lorsque Beth est portée disparue, Paul est contraint de revenir dans la ville du vice. Découvrant que sa fille a été kidnappée par un certain Omar Kaiser, avide de vengeance depuis le meurtre de sa femme, l'ex-assassin reprend du service et décide de la tirer lui-même d'affaire. Pour sauver sa fille, qui ignore tout de son passé, Paul fait appel à son meilleur ami, Sam. Une folle et sanguinaire course contre la montre s'engage...

MAJOR CRIMES
UN COUPABLE IDÉAL

20h55

A leur tour, les quatre derniers agriculteurs de cette promotion 2017 rencontrent pour la première fois celles et ceux dont les courriers les ont le plus touchés. Christophe découvre ainsi qui se cache derrière la lettre sans photo, Angélique. Lors de l'ouverture des courriers, ses seuls mots avaient suffi à faire vaciller le vigneron. Gégé, lui aussi très ému à la lecture de ses lettres, passe du temps avec Anne-Marie, qui l'avait bouleversé par sa douceur et sa sincérité. Pris d'un incontrôlable trac, Patrice vit ses tout premiers rendez-vous amoureux face à cinq prétendantes. Un exercice important pour le souriant éleveur sarthois, très préoccupé par le choix qui l'attend. Enfin, passée la légère déception des courriers, Julie rencontre sept hommes plus que jamais déterminés à la conquérir.

LA CHÈVRE



20h55

A peine arrivée à Mexico, Marie, une malchanceuse de nature, est enlevée par Arbal, une petite frappe. Son père, Alexandre Bens, un riche industriel parisien, engage aussitôt Campana, un spécialiste des disparitions. Mais en vain. C'est alors que Meyer, le psychologue de la société, a l'idée d'adjoindre au détective chevronné l'étrange François Perrin, son aide-comptable aussi gaffeur que la douce écervelée.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

DÉTECTIVE DEE II : LA LÉGENDE
DU DRAGON DES MERS

20h55

Alors que le jeune Dee Renjie arrive à Luoyang, la capitale impériale, pour prendre ses fonctions d'officier de la loi, l'impératrice Wu charge le détective Yuchi de faire toute la lumière sur l'attaque de sa flotte navale, prétendument causée par une mystérieuse et gigantesque créature surgie de l'océan. Amenés à collaborer, Dee Renjie et Yuchi découvrent qu'une terrible menace pèse sur les membres de la cour impériale et sur Yin, une jeune courtisane. Déterminés à déjouer le complot, les deux hommes n'ont toutefois que peu de temps pour résoudre l'affaire...

SIGNÉ TALOCHE



20h55

Accompagnés de leur complice Jean-Lou de Tapia, Vincent et Bruno Taloche proposent une soirée empli d'humour et de surprises. Le duo belge ouvre les portes de sa clinique du rire. Les frères Taloche sont entourés de nombreux artistes tels que Cathy Immelen, Jarry, Yohann Métay, Elodie Poux ou encore Laurence Bibot. Au programme également : le clown Gromic et le mime Elastic.

L'AMOUR
EST DANS LE PRÉ

20h55

De nouvelles entreprises ont trouvé la formule pour être rentables tout en améliorant le pouvoir d'achat estival des consommateurs. « Robins des bois du Web », elles se sont fait une spécialité de contester à la place des clients afin de récupérer les sommes que les compagnies doivent quand par exemple un trajet en avion s'est mal déroulé. Certaines start-up contestent les PV routiers en un clic et d'autres réservent un dîner pour toute une famille, mais à 50 % du prix normal. Désormais, prendre des photos de vacances permet d'empocher plusieurs centaines d'euros par an.

ESPRITS CRIMINELS
TRAGÉDIES GRECQUES

20h55

Les corps de personnes empoisonnées à l'arsenic sont découverts à Long Beach, en Californie. Aucun élément ne semble relier les victimes entre elles si ce n'est un mot - qu'elles ont toutes reçu - annonçant leur mort inévitable et imminente. Sur chaque cadavre, le meurtrier a laissé un bout de ficelle d'une longueur différente. Il semble agir selon un mode opératoire lié à la mythologie grecque.

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.comRédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

BELLA HADID

SUBLIME ÉGÉRIE POUR GIUSEPPE ZANOTTI

Les jolies gambettes du top model sont les stars d'une nouvelle campagne publicitaire !

Le Festival de Cannes terminé, les célébrités de passage sur la Côte d'Azur retrouvent leur vie "normale" ! Celle de Bella Hadid est notamment faite de voyages, d'événements mondains et de séances photos.

Le shooting, un exercice auquel la jolie brune s'est récemment prêtée pour la marque Giuseppe Zanotti...



CRISTIANO RONALDO SA CHÉRIE GEORGINA RÉAPPARAÎT, LE VENTRE ENCORE PLUS ARRONDI

Parce qu'il ne fait que s'afficher avec ses jumeaux depuis plusieurs jours, les adorables Eva et Mateo, ou en solo, Cristiano Ronaldo laissait planer le doute sur un possible éloignement avec Georgina Rodriguez. Que nenni ! L'attaquant portugais de 32 ans et sa jeune compagne de 23 ans sont toujours ensemble.



IVANKA TRUMP LA FILLE DU PRÉSIDENT AMÉRICAIN VISÉE PAR UNE ATTAQUE AU COUTEAU

D'après plusieurs médias, un dénommé Sixto Benitez s'est en effet rendu dans la Trump Tower, à New York, déterminé à payer une visite à la First Daughter. Bien entendu, le célèbre gratte-ciel résidentiel est l'un des immeubles les mieux gardés de Manhattan et il n'a pas fallu longtemps avant que des agents de sécurité ne stoppent l'intrus. Ce dernier n'avait certainement pas dû penser au fait qu'il serait contrôlé par un détecteur de métaux : l'homme de 52 ans, qui était venu avec des couteaux et qui portait également un gilet pare-balles sous son "costume", a ainsi été confondu par la machine...

Fajr	03h33
Dohr	12h53
Asr	16h44
Maghreb	20h15
Icha	21h57

SUD-OUEST DE LA SYRIE EN CONFLIT

L'ACCORD DE CESSEZ-LE-FEU RUSSO-AMÉRICAIN ENTRE EN VIGUEUR

Un cessez-le-feu initié par un accord américano-russe est entré en vigueur hier dans trois provinces dans le Sud-ouest de la Syrie en conflit, une nouvelle tentative de la communauté internationale de parvenir à un arrêt des combats après plus de six années de violences.

Cet accord de "désescalade" a été conclu vendredi par la Russie, les Etats-Unis et la Jordanie. Il vise à faire cesser les affrontements entre troupes gouvernementales et groupes rebelles dans la province de Deraa frontalière de la Jordanie et celle de Kouneitra.

L'annonce de cet accord a été faite vendredi par le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov en marge du sommet du G20 à Hambourg après la première rencontre entre les présidents américain Donald Trump et russe Vladimir Poutine.

Le ministre d'Etat jordanien pour les relations avec les médias, Mohammad Momani, a dit que l'accord, qui entrera en vigueur dimanche (9 juillet), "implique de travailler au soutien du cessez-le-feu, dans les régions Sud-ouest de la Syrie".

Il a ajouté que la Jordanie, les Etats-Unis et la Russie sont convenus que l'accord soit "une étape sur la voie d'autres efforts qui permettront d'apaiser la situation dans le sud de la Syrie et d'acheminer de l'aide humanitaire dans ces régions".

Les trois pays ont souligné que l'accord tentait de "créer un environnement favorable à l'élaboration d'une solution politique au con-



flit en Syrie, en s'appuyant sur les négociations de Genève et la résolution 2254 du Conseil de sécurité de l'Onu, et à garantir l'unité et la souveraineté de la Syrie".

"La situation est globalement calme sur les fronts dans les provinces de Deraa, Qouneitra et Soueida", a déclaré Rami Abdel Rahmane, directeur de l'Observatoire syrien pour les droits de l'Homme (OSDH).

Aucune annonce de cette trêve n'a été faite dans l'immédiat par les belligérants. Damas avait décrété dès lundi une trêve unilatérale de quelques jours dans le sud du pays, coïncidant avec la tenue de négociations avec les rebelles

à Astana, la capitale kazakhe.

Dans un premier temps, "la sécurité autour de cette zone sera assurée par des forces et moyens de la police militaire russe en coordination avec les Jordaniens et les Américains", a expliqué Sergueï Lavrov.

Le cessez-le-feu "un pas important" pour la paix

Le conseiller à la Sécurité nationale de Donald Trump a indiqué samedi que le cessez-le-feu dans le sud de la Syrie était une "priorité" pour les Etats-Unis et "un pas

important" pour la paix.

Les trois autres zones de désescalade se trouvent dans la région d'Idleb (Nord-Ouest), la province de Homs (Centre) et l'enclave rebelle de la Ghouta orientale (banlieue est de Damas).

Moscou estimait que cette "zone de désescalade" dans le sud du pays ne pouvait être mise en place qu'avec l'accord des Etats-Unis et de la Jordanie, pays frontalier de la Syrie.

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a indiqué de son côté que l'accord incluait "la garantie d'un accès humanitaire et la mise en place de contacts entre l'opposition dans la région et un centre de contrôle qui sera établi dans la capitale jordanienne".

Dans ce sens, un responsable du département d'Etat américain a indiqué que de nouvelles discussions seront nécessaires pour définir plusieurs aspects essentiels de cet accord, à commencer par le contrôle de son application.

Le conflit en Syrie, déclenché en 2011, a fait plus de 320.000 morts en six ans, selon des estimations.

SG ADJOINT DE LA LIGUE ARABE

DÉCÈS DU DIPLOMATE ALGÉRIEN AHMED BENHALI



Le diplomate algérien et Secrétaire général adjoint de la Ligue des Etats arabes, Ahmed Benhali, est décédé hier au Canada, a-t-on appris hier de source bien informée.

Benhali a pris ses fonctions à la Ligue arabe en tant que conseiller du secrétaire général en 1994 puis il a été nommé, sur décision des ministres arabes des Affaires étrangères, secrétaire général adjoint aux affaires politiques, avant d'être désigné en 2009 SG adjoint de la Ligue arabe.

COMPÉTITION DE PLONGÉE SOUS-MARINE

DÉCÈS D'UN PLONGEUR À ORAN

Un plongeur âgé de 25 ans est mort par noyade au cours d'une compétition régionale organisée à Cap Blanc par la Ligue d'Oran de plongée sous-marine, a indiqué hier le chargé de la communication à la direction de la Protection civile à Oran.

Les circonstances du décès du jeune plongeur, survenu samedi, n'ont pas encore été élucidées, a affirmé le lieutenant Maheddine Benthabet, signalant qu'une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale.

En effet, les organisateurs de la compétition ne se seraient pas rendu compte de l'absence du jeune plongeur dont le corps a été repêché au large par un pêcheur et ramené au poste de la Protection civile, plus d'une heure et demie après la fin de la compétition, a expliqué la même source.

Alors que les compétitions avaient pris fin à 14h, un pêcheur a ramené le corps sans vie

du plongeur au poste de la Protection civile de Cap Blanc vers 15h40, a précisé le lieutenant Benthabet, ajoutant que les organisateurs "ne se sont manifestés qu'après la découverte du noyé".

La victime, affiliée au club Foukma de Ghazaouet serait morte par syncope. La chasse sous-marine étant un sport qui se pratique en apnée, les chasseurs sont exposés à ces risques.

La syncope est une phase d'inconscience provoquée par le cerveau quand celui-ci considère que le niveau d'oxygène est trop bas. Elle n'est pas mortelle en soit, ce qui tue dans le cas du chasseur sous marin, c'est la noyade qui s'en suit du fait de l'inconscience, d'où les recommandations de ne pas pratiquer ce sport en solitaire, a recommandé, pour sa part, Amine Chakouri, plongeur professionnel.

FAUX COMPTE FACEBOOK DU PREMIER MINISTRE L'USURPATEUR ARRÊTÉ À NAÂMA

L'utilisateur d'un faux compte Facebook du Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a été arrêté dans la wilaya de Naâma, a-t-on appris de source sécuritaire. Les éléments de la sûreté d'Alger, bénéficiant d'une extension de la compétence territoriale, ont arrêté à Naâma le propriétaire d'un faux compte Facebook du Premier ministre, Abdelmadjid Tebboun, précise notre source. Le Premier ministre a, par ailleurs, informé qu'Abdelmadjid Tebboune ne possède aucun compte sur les réseaux sociaux, dénonçant toutes les informations répandues par le faux compte Facebook. Selon nos informations, le mis en cause a répandu via Facebook des informations relatives à la convocation par Tebboune du directeur de la Protection civile, ainsi que d'autres fausses informations, telle la réunion du Premier ministre avec les walis.

BLIDA SECOUSSE TELLURIQUE DE MAGNITUDE 3,3

Une secousse tellurique de magnitude de 3,3 degrés sur l'échelle de Richter s'est produite hier à 12h34 dans la wilaya de Blida, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (Craag). L'épicentre de la secousse a été localisé à 1km au sud-ouest de Hammam Melouane, a précisé le Craag dans un communiqué.